

OBSERVATOIRE
PORTÉ PAR



DÉMARCHE
ACCOMPAGNÉE PAR



Panorama de la vie associative de Grenoble

RAPPORT D'ENQUÊTE DE
L'OBSERVATOIRE LOCAL DE
LA VIE ASSOCIATIVE

À GRENOBLE JANVIER 2024

Sommaire

Partie I : Avant-propos..... 4

Édito de la Ville de Grenoble.....	5
Édito du Réseau National des Maisons des Associations.....	6
Observer pour agir ensemble.....	6
La démarche d’Observation Locale de la Vie Associative (OLVA).....	7
Les origines de la démarche OLVA.....	7
Les enjeux et objectifs de la démarche OLVA.....	7
L’OLVA à Grenoble.....	8
Les objectifs de l’OLVA à Grenoble.....	8

PARTIE II : La méthodologie d’enquête 9

Indicateurs d’enquête diffusion et sources.....	10
Le choix d’une diffusion large.....	10
Le questionnaire.....	10
Les sources.....	10
L’échantillon collecté et traitements.....	11
L’échantillon collecté.....	11
Les traitements effectués sur la base de données.....	11
Redressements des données.....	11
Le secteur d’activité, une donnée clef.....	12

PARTIE III : Le territoire étudié 15

Portrait du territoire.....	16
-----------------------------	----

PARTIE IV : Le tissu associatif à Grenoble 17

Les associations actives et créations d’associations.....	18
Le profil des associations.....	19
Année de création.....	19
Aire d’intervention.....	20
Quartier d’intervention.....	21
Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).....	22
Le public des associations.....	24
Appartenance à un réseau.....	25

Les membres de l'association	26
Les adhérents	26
Les bénévoles	26
Le poids du bénévolat associatif	28
La gouvernance des associations	29
Les modes de gouvernance	29
Les conseils d'administration	30
Profil des dirigeants	31
Les moyens des associations.....	34
L'emploi salarié	34
Les chiffres clés de l'emploi associatif à Grenoble	34
Taille des établissements	35
L'emploi associatif dans les principaux secteurs d'activité	35
Caractéristiques de l'emploi associatif	36
Les financements	37
Le montant des comptes	37
Origine des financements publics.....	39
Les locaux	39
Les perspectives des associations	41
Les difficultés et besoins des associations.....	43
Les principaux besoins exprimés	43
La mutualisation des moyens	45
Le manque de bénévoles et les difficultés de renouvellement des gouvernances.....	46
La relation entre les associations et la Ville de Grenoble	49
Connaissance et fréquentation de la MDA	49
Les ateliers proposés par la Ville : thématiques et format.....	50

Conclusion 52

Annexes 53

Le questionnaire d'enquête	53
La nomenclature des secteurs d'activité.....	60

PARTIE I :

Avant-propos

Édito de la Ville de Grenoble

Cette étude de l'OLVA est une première étape pour mieux connaître cet écosystème, où les aspirations individuelles se transforment en actions collectives porteuses de sens.

Les associations, petites ou grandes, locales ou internationales, jouent un rôle de premier plan : elles tissent des liens, renforcent les communautés et insufflent une énergie nouvelle dans des projets aux enjeux variés. L'étude montre à quel point elles sont également pourvoyeuses d'emploi sur le territoire.

La Ville entend accompagner ce dynamisme et pour cela a reposé l'organisation du service participation et vie associative. Avec près de 5000 associations, Grenoble est marqué par le dynamisme de l'engagement de ses habitant-es l'année dernière. Elle porte également un projet d'accompagnement et de formation des associations, qui participe de cette dynamique, pour catalyser et poursuivre notamment les initiatives prises pendant la période Covid et le dispositif des Volontaires de Grenoble.

Au-delà des chiffres et des statistiques, cette étude est une première étape pour mieux comprendre le fonctionnement du tissu associatif grenoblois, et à vocation à être partagée et approfondie. Nous vous invitons à cette exploration, car c'est en comprenant ces initiatives que nous façonnons un avenir plus collaboratif et enrichissant pour tous.

Eric Piolle et Annabelle Bretton



Édito du Réseau National des Maisons des Associations

Observer pour agir ensemble

Malgré d'importants progrès au plan national, la connaissance de la vie associative à l'échelle locale reste encore très lacunaire. La démarche d'observation locale de la vie associative, développée par le Réseau National des Maisons des Associations depuis 2006, part du constat de l'absence, ou tout au moins du caractère très disparate, des données relatives aux associations, tout particulièrement au niveau local. à tel point que le discours tenu sur les associations est parfois en décalage avec la réalité rencontrée sur le terrain. Il est donc nécessaire de disposer de connaissances précises et actualisées sur la structuration et les besoins des associations.

Il faut se donner de bons outils pour agir !

C'est pourquoi le réseau a développé en collaboration avec Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS, la méthodologie OLVA, d'observation locale de la vie associative. Elle s'appuie sur une enquête de proximité auprès des associations du territoire. Applicable au niveau local, elle permet de comparer les données obtenues sur le territoire à celles obtenues au niveau national ou sur d'autres territoires ayant mis en place des observatoires locaux. Cela permet de mesurer les spécificités du tissu associatif et d'adapter son appui pour répondre au mieux aux besoins repérés localement, ou encore d'évaluer les politiques publiques mises en place.

Ainsi les observatoires locaux de la vie associative produisent des connaissances locales sur le tissu associatif, mais ils sont aussi un outil d'interconnaissance et de partage. En effet, les OLVA associent largement les acteurs concernés par le fait associatif sur le territoire, acteurs associatifs et institutionnels, chefs de service, élus, têtes de réseau, chercheurs, étudiants... Ce croisement de regards sur les enjeux du tissu associatif local fait naître des dynamiques locales entre les acteurs de la vie associative entre eux et avec leurs partenaires. L'observation locale partagée n'est donc pas une fin en soi, mais le début d'un long processus vertueux de co-construction entre les parties prenantes au service du développement de la vie associative sur le territoire.

Loreline Vidal, administratrice du RNMA

LA DÉMARCHE D'OBSERVATION LOCALE DE LA VIE ASSOCIATIVE (OLVA)

Les origines de la démarche OLVA

La démarche d'observation locale de la vie associative part du constat de l'absence - ou, tout au moins, du caractère très disparate des données relatives aux associations, tout particulièrement au niveau local. Or, les moyens d'analyser le tissu associatif local sont très restreints et les données publiques très rares.

Ce manque de connaissance sur les réalités de la structuration des tissus associatifs locaux limite la capacité des acteurs concernés par la vie associative à répondre aux enjeux et besoins. Il était donc nécessaire de développer des outils

permettant de disposer de connaissances locales, précises et actualisées pour encourager l'action. C'est pourquoi le Réseau National des Maisons des Associations a développé en collaboration avec Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS, la méthodologie OLVA, d'observation locale de la vie associative. Cette méthodologie s'appuie sur une enquête de proximité auprès des associations du territoire qui permet de mesurer les spécificités de son tissu associatif et d'adapter son appui pour répondre au mieux aux besoins repérés localement.

Les enjeux et objectifs de la démarche OLVA

« *Observer pour agir* », telle est l'ambition de la démarche OLVA. Elle vise à construire une connaissance des réalités locales, mais celle-ci n'a de sens que si elle mène à l'action. La matière collectée via l'observation a vocation à être partagée et mise en débat localement entre les acteurs concernés du territoire pour co-construire les réponses adaptées aux enjeux exprimés dans l'enquête.

La démarche OLVA permet de :

- Construire une connaissance des réalités du secteur associatif local et de repérer ses spécificités
- Identifier les besoins et attentes des associations du territoire
- Aider la décision des acteurs de l'appui à la vie associative (collectivités, point d'appui à la vie associative, têtes de réseaux, fédérations...) et de co-construire un plan d'actions en faveur du développement du secteur
- Communiquer sur l'image du secteur à partir de données objectivées
- Structurer et d'aider à la qualification des acteurs locaux du soutien à la vie associative
- Mettre en débat les enjeux de la vie associative locale
- Évaluer l'impact des actions de soutien à la vie associative menées

L'OLVA À GRENOBLE

Grenoble est un territoire d'un dynamisme associatif unique, riche, divers et complexe, vecteur de lien social et d'innovation. La vie associative et l'implication des bénévoles sont les piliers de l'engagement citoyen et de la participation à la vie locale.

Par ailleurs, les associations, comme de nombreux acteurs des transitions, souhaitent accéder à davantage d'informations, à des outils et un accompagnement spécifique pour rendre les transitions tangibles autour de dynamiques collectives. Cependant, aujourd'hui, les données relatives aux associations sont très disparates et tout particulièrement au niveau local. Les moyens

d'analyse du tissu associatif local sont très restreints et des données publiques rares.

Dans ce contexte, afin de répondre à ce besoin de la meilleure manière et dans la continuité des actions d'accompagnement associatif offertes par la Ville, il semble nécessaire réaliser une étude détaillée de l'écosystème associatif du territoire.

Face au manque de structuration des informations disponibles sur le territoire et leur faible valorisation la municipalité a pris la décision de démarrer une dynamique collective d'interrogation de la vie associative au travers d'un observatoire local de la vie associative.

Les objectifs de l'OLVA à Grenoble

- Rassembler et produire des données pour construire un état des lieux de la vie associative grenobloise.
- Partager la démarche d'observation pour rassembler les acteurs et actrices associatives et entretenir leurs relations avec la Ville. Pour cela, l'observatoire sera aussi fait avec les associations, avec des nombreux rendez-vous, et des démarches d'aller-vers.

PARTIE 2:

La méthodologie d'enquête

INDICATEURS D'ENQUÊTE

DIFFUSION ET SOURCES

Le choix d'une diffusion large

Les faibles connaissances sur la structuration du tissu associatif du territoire ne permettent pas la constitution d'un panel sur lequel nous pourrions étudier les comportements des associations. Nous avons donc fait le choix d'une collecte la plus large et diversifiée possible sur laquelle des redressements ont été effectués (« corrections » de l'échantillon pour le

rendre plus représentatif – cf. Redressement de données à partir de caractéristiques connues du tissu associatif, en l'occurrence le recours à l'emploi).

L'enquête a été diffusée du 07/04/2023 au 21/07/2023 à partir de questionnaires en ligne et en version papier.

Le questionnaire

Le questionnaire se base sur le tronc commun composé de 4 parties principales : profil des associations, les membres (adhérents, bénévoles, dirigeants), les moyens (financements, ressources humaines, locaux), et les perspectives et besoins.

Grenoble a choisi d'ajouter des questions sur la mutualisation des moyens, thématiques et format des ateliers proposés par la Ville et connaissance des services proposés aux associations par la Ville.

Les sources

Les principales sources de données de ce rapport d'enquête sont les données collectées par l'enquête OLVA. D'autres données ont également été mobilisées : les données INSEE Flores de 2020 sur l'emploi associatif ; les données du Répertoire National des Associations (RNA) pour estimer le nombre de créations d'associations sur le territoire ; les travaux réalisés par Recherche et Solidarité sur les créations d'associations au niveau du département et de la région ; et le répertoire de la population 2022.

nationaux et locaux et identifier les spécificités territoriales.

Néanmoins il est important de souligner que la présente enquête et le Paysage Associatif Français présentent un décalage concernant l'année de collecte de données, ainsi que des différences de traitement de données. Ainsi, les comparaisons entre les deux enquêtes sont présentées à titre indicatif.

Tchernonog, V. Prouteau, L. et al., (2023). Le paysage associatif français. Mesures et évolutions. et al., préface d'Hugues Sibille, Juris/Dalloz, RECMA 2019 (N° 354).

L'ÉCHANTILLON COLLECTÉ ET TRAITEMENTS

L'échantillon collecté

La diffusion de l'enquête a permis de collecter 577 questionnaires à l'échelle de Grenoble. Suite au travail de nettoyage des questionnaires non exploitables, nous comptons 501 questionnaires exploitables. L'enquête s'adresse aux associations qui ont une action sur Grenoble.

Ce qui constitue un échantillon solide et fiable pour l'analyse.

Les traitements effectués sur la base de données

Nettoyage de la base :

- Suppression des doublons et questionnaires très incomplets
- Contrôles de cohérence pour repérer les erreurs de saisie (exemple budgets/ nb salariés), correction des variables atypiques
- Recodage des secteurs d'activité (voir encadré)

Redressements des données

Le redressement de l'échantillon collecté a pour objectif d'en améliorer la représentativité par rapport à la population étudiée. Il permet d'appliquer des pondérations aux réponses des interrogés pour « corriger » les groupes sous ou sur représentés.

Autrement dit, nous nous basons sur les données sur l'emploi associatif (INSEE) ; les

données sur la création des associations au niveau national, régional (Recherche et Solidarités) et local (RNMA) et la population (INSEE) pour faire une estimation du nombre d'associations sur le territoire. Ensuite, nous faisons une pondération pour arriver au pourcentage d'associations employeuses et sans salarié sur le territoire. Il est important de souligner que les moyennes ne sont pas redressées.

Redressements sur l'emploi à partir des données INSEE

	Employeuses	Sans salarié	Non-réponse	Ensemble
Echantillon collecté	217	213	71	501
Echantillon redressé	63	438		501

LE SECTEUR D'ACTIVITÉ, UNE DONNÉE CLEF

Les secteurs d'activité des associations sont un élément clef pour comprendre la structuration d'un tissu associatif. En effet, le secteur d'activité détermine fortement l'action des associations, leur modèle économique, leur rapport aux pouvoirs publics, etc. Néanmoins, la classification est un exercice complexe, notamment du fait de la pluriactivité de beaucoup d'associations.

Pour assurer une homogénéité de chaque secteur, nous avons procédé au recodage des secteurs d'activité de chaque association à partir de leur objet.

Pour l'enquête, nous utilisons une nomenclature en 11 secteurs d'activité

(cf. Tab. 1) qui peut être agrégé en 7 secteurs pour les besoins de l'analyse².

Nous avons également choisi de ne pas redresser l'échantillon sur la base des secteurs d'activité. En effet, sans connaissances précises de la répartition des associations par secteur d'activité à l'échelle locale, nous aurions dû utiliser la répartition nationale. Nous avons préféré nous appuyer sur la collecte effectuée par les acteurs locaux pour l'analyse. Cela permet de préserver les spécificités locales. En revanche, les éventuels biais de diffusion n'ont pas été corrigés, il faut donc en tenir compte dans la lecture des résultats.

2. Cf. la nomenclature en annexe.

Tab 1 : Répartition des associations par secteur d'activité selon le recours à l'emploi à Grenoble

	Employeuses	Sans salarié	Ensemble des associations
Action de solidarité et humanitaire	7%	7%	7%
Action sociale	15%	8%	9%
Santé	6%	5%	5%
Opinion, défense des droits et causes	7%	17%	16%
Loisirs, vie sociale	10%	15%	14%
Education, formation, insertion	8%	8%	8%
Sport	13%	18%	17%
Culture	24%	19%	19%
Défense des intérêts économiques, développement local	6%	3%	3%
environnement	3%	1%	2%
Total	100%		

Tab 2 : Répartition des associations par secteur d'activité selon la nomenclature du Paysage Associatif Français

	Grenoble	Territoire national
Humanitaire, social	21%	12%
Défense de droits et causes	17%	13%
Loisirs	14%	21%
Education, formation, insertion	8%	6%
Sport	17%	24%
Culture	20%	21%
Gestion des services économiques et développement local	3%	4%
Total	100%	

L'échantillon collecté à Grenoble présente nécessairement des différences par rapport aux données nationales. Ces différences tiennent à la fois aux spécificités du tissu associatif grenoblois, mais également aux biais de collecte qui peuvent influencer la lecture des résultats de l'enquête.

Les associations humanitaire, social et santé (regroupement des associations d'action de solidarité et humanitaire, action sociale et santé) sont fortement représentées à Grenoble,

elles représentent 21% des associations contre seulement 12% à l'échelle nationale. Il en va de même pour les associations de défenses des droits et des causes qui sont mieux représentés à Grenoble (17%) qu'à l'échelle nationale (13%). Le secteur culturel est le plus représenté à Grenoble. Il compte 20% des associations de la ville, chiffre très proche des statistiques nationales (21%). Au contraire, le secteur sportif est moins représenté sur la ville (17%) qu'au niveau national (24%).

PARTIE 3 :

Le territoire étudié

PORTRAIT DU TERRITOIRE

Grenoble est une commune de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle est le chef-lieu du département de l'Isère et siège de la métropole Grenoble Alpes Métropole.

La Ville de Grenoble est située entre les massifs du Vercors, de la Chartreuse et de la chaîne de Belledonne. Elle est approximativement au centre de la partie française des Alpes. Bien que située au confluent actuel du Drac et de l'Isère, Grenoble fut bâtie à l'origine au niveau des contreforts de la Bastille.

L'agglomération est située sur l'axe du sillon alpin, s'étendant de Valence à Genève, et qui comprend également les villes de Chambéry, Annecy, Aix-les-Bains, Voiron et Romans-sur-Isère.

La population grenobloise est estimée à 160 483 habitants. Les indicateurs démographiques démontrent une baisse de la population de - 0,3 entre 2014 à 2020. Cette population majoritairement constitué des jeunes (30% de la population entre 15 et 29 ans), et des femmes (51% de la population). Les catégories socioprofessionnelles dominants sur le territoire sont : 25% personnes sans activités professionnelles ; 18% retraites ; et 17% de cadres et professions intellectuelles supérieurs³.

Le territoire grenoblois est caractérisé par un taux d'actifs de 69,7%, dont 87,8% sont salariés. Le taux de chômage parmi la population active est de 10.1% contre 7,3% de la population active en France. En revanche, le nombre d'emplois dans la zone est en hausse depuis 2009 (92 776 en 2009 et 98 296 en 2020)⁴.

³ Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-38185> Consulté le 10/01/2024.

⁴ Source : Idem

PARTIE 4 :

Le tissu associatif à Grenoble

LES ASSOCIATIONS ACTIVES ET CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS

Encadré méthodologique : l'estimation du nombre d'associations

La mesure du nombre d'associations actives d'un territoire est un exercice complexe. En effet, les associations déclarent leur création, cependant, dans de nombreux cas, elles ne déclarent pas leur dissolution. Ce qui rend difficile la mesure du stock d'associations d'un territoire qui doit alors être estimé. L'estimation présentée s'appuie sur le nombre d'associations employeuses et la population du territoire pour estimer le nombre d'associations actives.

Tab 3 : Comparaison des données sur les associations à Grenoble et sur les échelles de territoires supérieures

Estimation du nombre d'associations actives⁵	4 900	27 000	175 000
Nombre de création d'associations⁶	262	1 186	9 065
Nombre d'associations employeuses⁷	615	2 906	19 109
Population⁸	160 483	1 277 513	8 197 325

La Ville de Grenoble compte environ 4 900 associations actives, dont 615 associations employeuses. Il se crée par an, en moyenne sur les 10 dernières années, 262 nouvelles associa-

tions. Ce qui atteste d'une forte dynamique de création à Grenoble, et donc d'un fort taux de renouvellement du secteur.

5 Source : Estimation RNMA et Recherche et solidarité « Repères et chiffres clés » 2022.

6 Source : RNA 2022, traitement RNMA. Pour la ville de Grenoble moyenne de 10 derniers années. En revanche, pour la région et le département les données correspondent à un année (recherche et solidarité « Repères et chiffres clés » 2022.

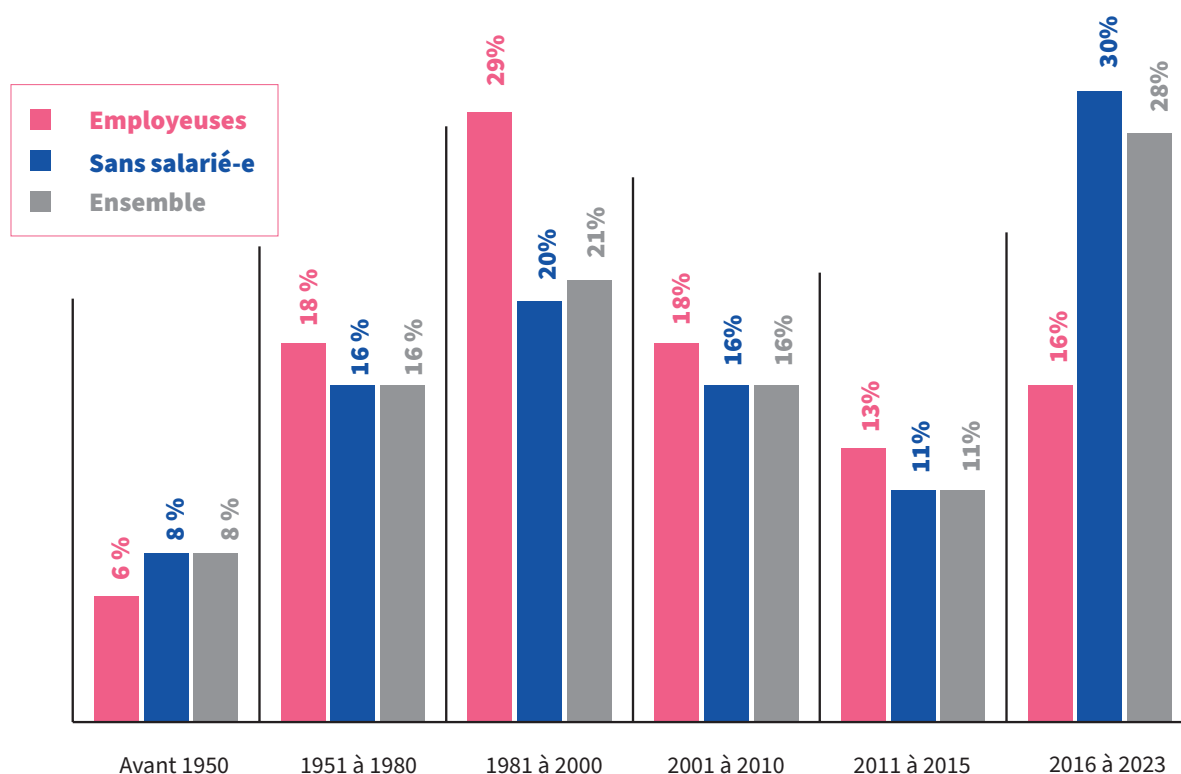
7 Source : Insee FLORES 2020

8 Source : INSEE RP 2022

LE PROFIL DES ASSOCIATIONS

Année de création

Tab 4 : Année de création des associations



Lecture : 28% des associations ont été créées entre 2016 et 2023.

La commune est l'aire d'intervention privilégiée pour 24% des associations avec 13% d'entre elles qui interviennent à l'échelle de la Ville de Grenoble et 11% qui interviennent d'un de ses quartiers. Le département est aussi une aire d'intervention privilégiée pour 24% des associations.

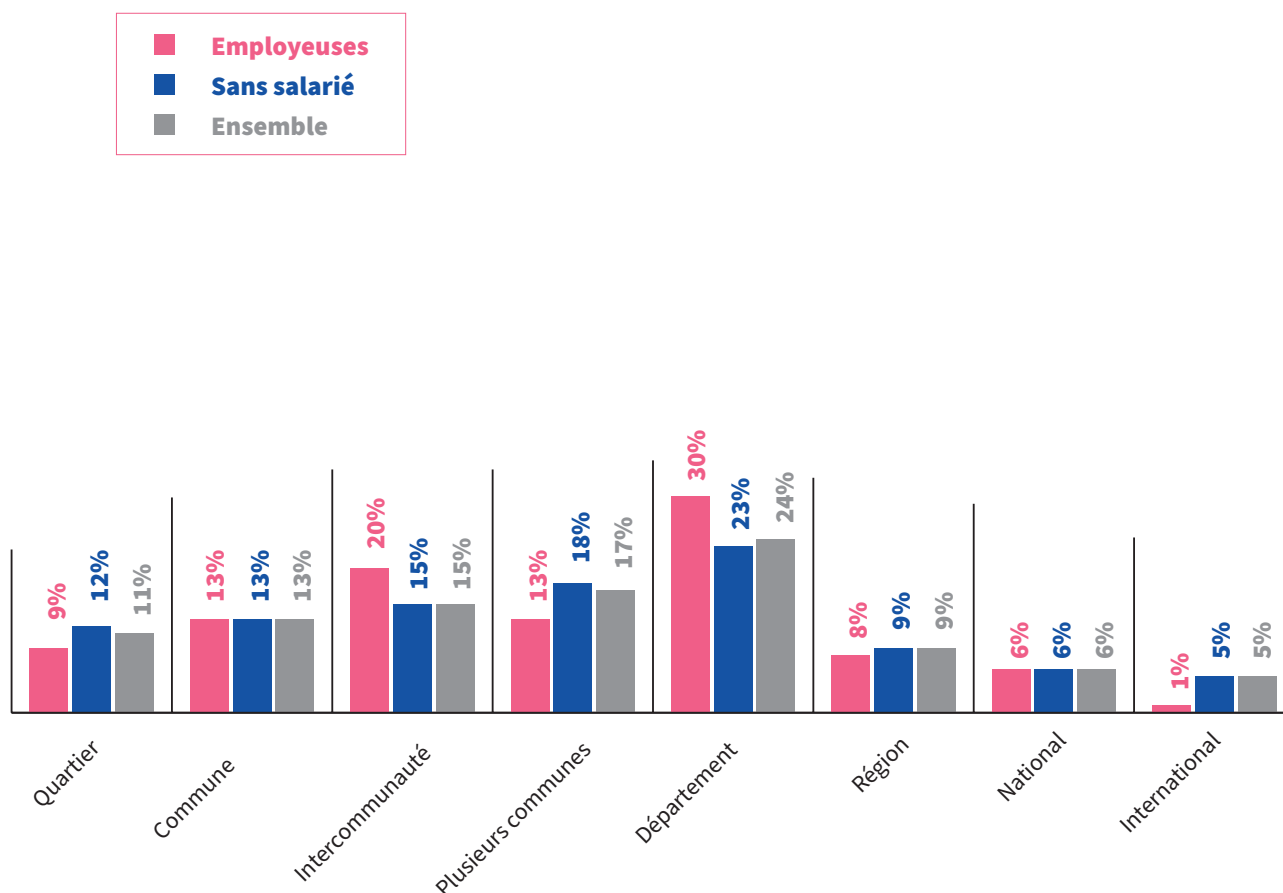
Parmi ses associations, 30% des associations employeuses agissent à l'échelle départe-

mentale. Tandis que 18% des associations sans salarié-e interviennent dans plusieurs communes.

L'intervention associative dans les quartiers est marqué par les secteurs de l'action sociale et de loisirs. Les secteurs du sport et de la culture interviennent principalement sur la ville.

Aire d'intervention

Tab 5 : Aire d'intervention des associations selon le recours à l'emploi



Le tissu associatif de la ville est relativement jeune avec 39% des associations qui se sont créées après 2010, dont 28% entre 2016 et 2023. Cette jeunesse des associations du territoire est largement le fait des associations sans salarié-e (41%). Toutefois, le territoire bénéficie d'associations solidement ancrées avec 45% des associations nées avant les années 2000.

Ce qui est le cas pour 53% des associations employeuses.

Les associations du secteur défense des droits et des causes sont, dans sa majorité, nées avant 1950, tandis que les associations du secteur humanitaire, social et santé sont nées depuis 2010.

Quartier d'intervention

Tab 6 : Répartition des associations selon leurs quartiers d'intervention

Eaux-Clares nord, Berriat, Saint-Bruno, Euro pôle, Centre Gares, Arago, Jean-Macé, Martyrs, Presqu'île	22%
Hoche - Bonne - Condorcet - Championnet - Foch - Aigle - Libération - Centre-ville, Notre-Dame Mutualité, Ile-Verte, Saint-Laurent, Rive-Droite	28%
Eaux-Clares, Mistral-Drac, Rondeau-Libération, Foch-Aigle-Libération	10%
Alliés, Alpins, Beauvert, Reyniès, Capuche, Grands-Boulevards, Exposition Bajatière	17%
Abbaye, Jouhaux, Châtelet, Teisseire, Malherbe, Bajatière	17%
Géants, Baladins, Arlequin, La Bruyère, Village Olympique, Vigny-Musset	14%
Aucun quartier en particulier	43%
Total/ répondants	151%

**Une association peut agir sur plusieurs quartiers.
Le total des réponses dépasse donc les 100%**

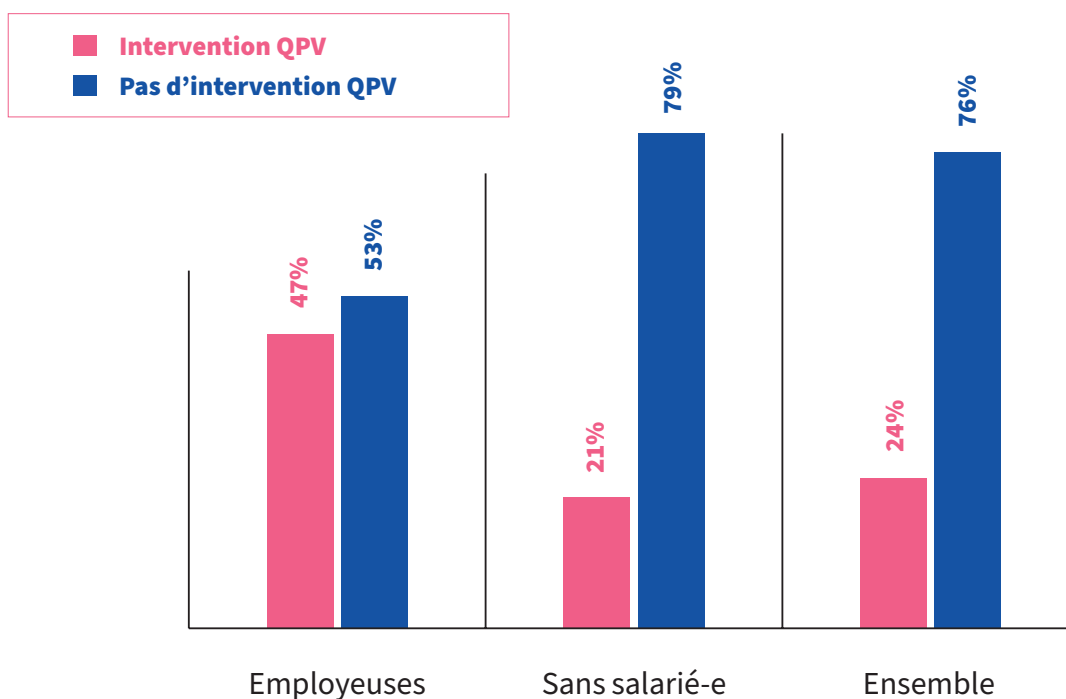
La majorité des associations ont déclaré ne pas intervenir sur un quartier en particulier.

Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)

Les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014.

Leur liste et leurs contours ont été élaborés par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)⁹.

Tab 7 : Part des associations qui interviennent en QPV selon le recours à l'emploi



Il convient de bien distinguer les associations domiciliées en QPV (dont le siège social est en QPV) et celles qui interviennent en QPV (dont au moins une partie des actions menées est en QPV).

24% des associations grenobloises interviennent en QPV. Les associations employeuses y sont particulièrement impliquées dans la mesure où plus 47% d'entre elles ont une action dans ces quartiers. A l'inverse, 21% des associations sans

salarié-e interviennent en QPV.

Les associations agissant en QPV sont jeunes, 29% s'est créée après 2015. Elles sont principalement issues des secteurs de la culture et de la défense des droits et des causes.

⁹ Source : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2114> Consulté le 12/07/22.

Tab 8 : QPV d'intervention des associations

Alma, Très Cloîtres, Chenoise	22%
Mistral, Lys Rouge, Camine,	17%
Teisseire, Abbaye, Jouhaux, Châtelet,	45%
Villeneuve, Village Olympique	41%
Total/ répondants	125%

Une association peut agir sur plusieurs QPV. Le total des réponses dépasse donc les 100%

Le public des associations

Tab 9 : Le public des associations

L'association s'adresse à tout type de public	59%
Enfants de moins de 3 ans	2%
Enfants de plus de 3 ans, adolescentes (moins de 16 ans)	6%
Jeunes (de 16 à 25 ans)	4%
Adultes (de 26 à 62 ans)	15%
Etudiant-es	3%
Personnes âgées (plus de 62 ans)	3%
Personnes dépendantes ou handicapées	2%
Personnes en situation de détresse ou d'urgence	2%
Personnes malades ou de santé fragile	2%
Personnes sans emploi ou au chômage	1%
Personnes victimes de discrimination	1%

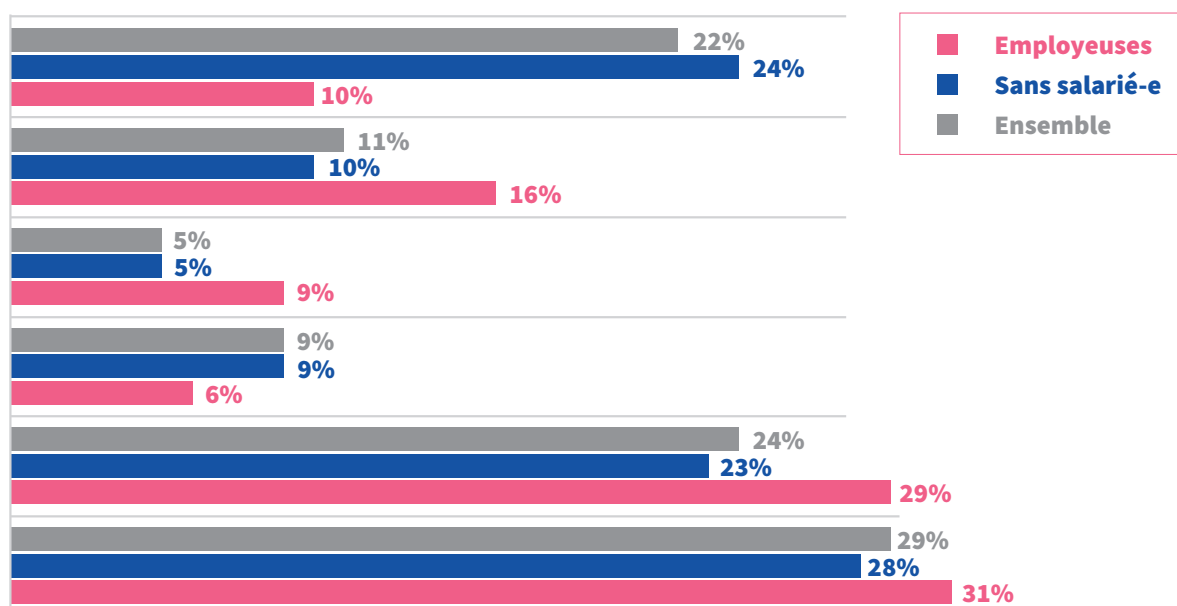
La majorité des associations grenobloises s'adressent à tous type de public.

Appartenance à un réseau

Le mode de diffusion via des Maisons des associations ou des services de la vie associative et des fédérations a certainement

influé sur la nature des réponses à ces questions. Nous vous invitons à en tenir compte dans la lecture de cette analyse.

Tab 10 : Appartenance à un réseau



53% des associations appartiennent à un réseau, parmi elles, 29% sont fédérées. Ce phénomène est plus intense chez les associations employeuses qui sont 31% à être fédérées et 29% à appartenir à un réseau local ou national. Les associations sportives sont les plus

fédérées (logique d'accès aux compétitions, d'assurance...). Les associations qui appartiennent à un réseau sont plus nombreuses dans le secteur de défense de droits et de causes. Les associations qui n'appartiennent à aucun réseau sont plus fréquemment dans le secteur culturel.

L'appartenance à un réseau correspond à trois types de besoins :

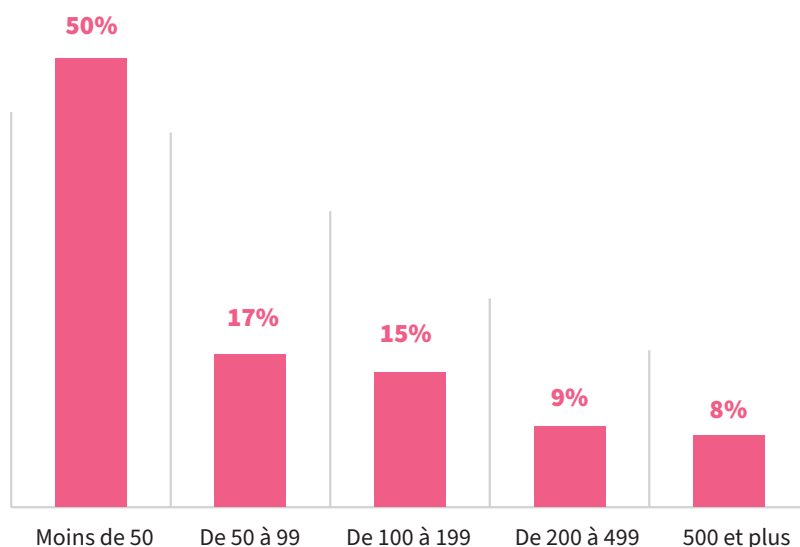
- l'échange et l'apport d'informations (64% des associations appartenant à un réseau)
- la représentation des intérêts de l'association (environ 49% des associations appartenant à un réseau)
- l'aide à la coordination de démarches collectives, à la participation à des actions communes (48% des associations appartenant à un réseau)

Pour les associations qui n'adhèrent à aucun réseau, elles le justifient majoritairement par l'absence de réseau correspondant à l'activité de l'association, pour 49% d'entre elles. 39% des associations n'adhèrent pas à un réseau par souci de rester indépendantes.

LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Les adhérent-es

Tab 11 : Nombre d'adhérent-es dans les associations



Lecture : 50% des associations a moins de 50 adhérent-es

50% des associations disposent de moins de 50 adhérent-es. Le nombre est très variable selon le secteur d'activité. Le secteur culturel est fortement représenté dans la tranche de

moins de 50 adhérent-es (24%), défense de droits et des causes plutôt entre 200 à moins de 500 adhérent-es (21%), et le sport dans la tranche de 500 et plus (39%).

Les bénévoles

Le monde associatif est historiquement organisé autour des bénévoles, qui font vivre la structure et assurent sa gestion à plusieurs niveaux. Le bénévolat existe sous plusieurs formes : bénévolat d'activité, bénévolat d'administration, bénévolat ponctuel, etc. Il a aussi plusieurs justifications. La première est celle de la bienfaisance, similaire au concept de charité :

les bénévoles souhaitent rendre service, apporter leur aide et consacrer leur temps libre à des activités utiles aux autres et répondre à leurs propres valeurs morales, sans s'identifier aux personnes aidées. La deuxième est celle de l'entraide : les bénévoles s'identifient au collectif pour lequel ils agissent, et peuvent être à la fois artisans et bénéficiaires de l'association¹⁰.

10 Artis, A (2021). « Le bénévolat est-il la face cachée du travail associatif ? » in Bénévolat et management : pratiques, paradoxes et préconisations. ». Bartel Radic, A. et Petit, M. éditions EMS.

Selon l'étude « La France Bénévole 2023¹¹ » réalisée par Recherche et Solidarités, « En moyenne, 38% des français donnent de leur temps en 2023 dont 48% d'hommes et 52% de femmes ce qui correspond à 37% parmi les hommes français et 38% parmi les femmes françaises ». En outre, actuellement nous observons une mutation de l'engagement bénévole chez les jeunes générations qui

s'engagent de plus en plus pour une mission ou une cause (31% pour les 15-34 ans en 2023 contre 26% en 2019). Autrement dit, un engagement pour satisfaire un besoin d'actions concrètes. Cela a comme conséquence moins d'intérêt à la participation à la gestion ou à la gouvernance des associations.

Encadré méthodologique : la notion d'engagement bénévole

Dans cette partie, nous parlerons d'« engagement bénévole » qui correspond à l'investissement d'une personne en tant que bénévole dans une association. Cette notion se distingue d'un individu bénévole. Le nombre d'engagements bénévoles est supérieur au nombre d'individus bénévoles dans la mesure où une personne peut être bénévole dans plusieurs associations. Par ailleurs, la notion d'engagement bénévole recouvre une grande diversité de formes d'engagement. Elle ne tient compte ni de la durée de cet engagement, ni des types de tâches effectués.

En moyenne, une association à Grenoble compte 27 engagements bénévoles. Cette moyenne masque des réalités très variables selon les associations, certaines arrivant à attirer de nombreux bénévoles quand d'autres en manquent pour mener leurs activités. Si on extrapole à l'ensemble des associations de la ville, nous pouvons compter environ 132

300 engagements bénévoles à l'échelle de Grenoble.

Le bénévolat est plus largement féminin avec 58% des bénévoles femmes et seulement 42% de bénévoles hommes. Ce constat pourrait en partie s'expliquer par la moindre représentation du secteur sportif dans l'échantillon.

¹¹ Source : <https://recherches-solidarites.org/blog/2023/02/28/les-francais-et-le-benevolat-en-2023/>

En moyenne, les bénévoles avec moins de 25 ans ne représentent que 17% et sont largement sous-représentés dans la vie associative en comparaison de leur représentation sur le territoire. À l'inverse, les plus de 60 ans sont plutôt mieux représentés dans la vie associative, 43%, que dans l'ensemble de la population.

Les associations déclarent que 69% de leurs bénévoles ont un engagement régulier.

46% des associations grenobloises proposent des missions ponctuelles de bénévolat et 47% mettent en place des actions pour le recrutement des nouveaux bénévoles.

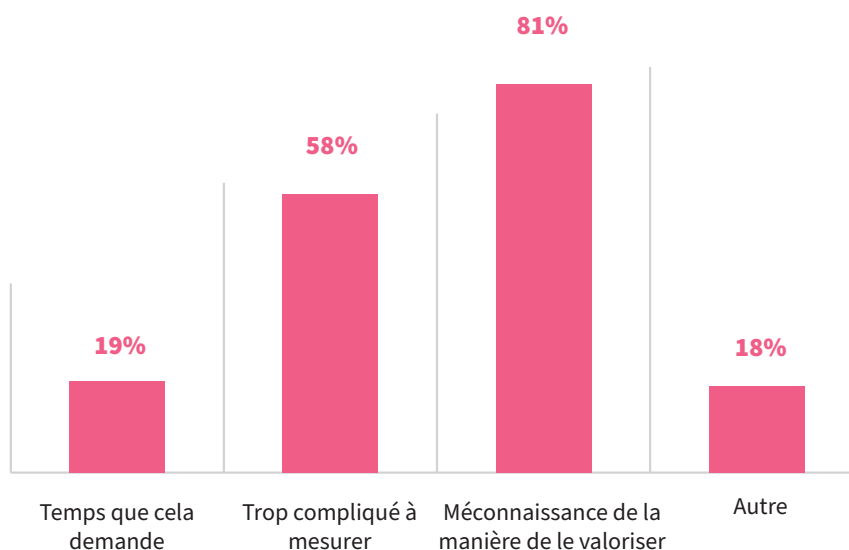
Le poids du bénévolat associatif

Parmi les spécificités du secteur associatif, figure la présence de travail bénévole – ne faisant donc pas l'objet de rémunération – permettant à l'association de mettre en œuvre des actions dans le cadre de son projet.

de faire figurer la valorisation des heures bénévoles dans leurs documents administratifs et bilans d'activité. Le secteur humanitaire, social et santé est le secteur qui utilise le plus la valorisation d'heures bénévoles. Au contraire, le secteurs de loisirs est le secteur qui utilise le moins la valorisation d'heures bénévoles.

En effet, 35% des associations font l'effort

Tab 12 : Motifs de la non-valorisation des heures bénévoles



L'association pouvait cocher plusieurs réponses. Le total des réponses dépasse donc les 100%.

Parmi les différents motifs d'explication, c'est avant tout la méconnaissance de la façon de procéder pour 81% d'entre elles. Pour 58% cela s'explique par la complexité de comptabiliser précisément le temps de bénévolat dans leur association.

Au vu des réponses, il semble qu'un accompagnement spécifique des associations quant à la manière d'opérer la valorisation horaire et comptable du bénévolat permettrait de lever les freins existants.

La gouvernance des associations

La gouvernance démocratique constitue une caractéristique fondamentale du fait associatif. La littérature sur la gouvernance associative souligne la diversité des configurations possibles. Les modèles peuvent varier en fonction des attentes des administrateurs et administratrices, de la stratégie de l'association ou encore de l'animation de cette gouvernance¹².

Deux types de gouvernance étaient proposés aux associations interrogées dans le cadre de cette enquête :

- Classique : souvent un triptyque président.e, secrétaire, trésorier.e avec un CA et/ou un bureau ;
- Autre mode de gouvernance (Collégial : le Conseil d'Administration nomme des co-président.e.s qui partagent les responsabilités ; Collectif : les membres du Conseil d'Administration administrent ensemble l'association ; Direct : l'ensemble des membres gère l'association en Assemblée Générale permanente).

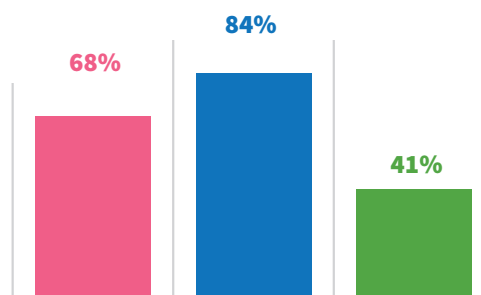
Les modes de gouvernance

80% des associations ont un mode de gouvernance « classique » avec un-e président-e, un-e secrétaire, et un-e trésorier-e. Nous trouvons des résultats similaires au niveau national, environ 90% des associations ont un bureau dans leur gouvernance. Les autres modes de gouvernance (collé-

giale, collective, directe) restent relativement peu utilisés (20%).

Le secteur défense de droits et des causes est le secteur le plus représenté dans d'autres types de gouvernance, tandis que les secteurs du sport et de la culture sont plus représentés dans le mode de gouvernance classique.

Tab 13 : Présence de CA, bureau ou commissions de travail



L'association pouvait cocher plusieurs réponses. Le total des réponses dépasse donc les 100%.

En cohérence avec le mode de gouvernance classique de la majorité des associations

grenobloises, 84% ont un bureau dans leur gouvernance.

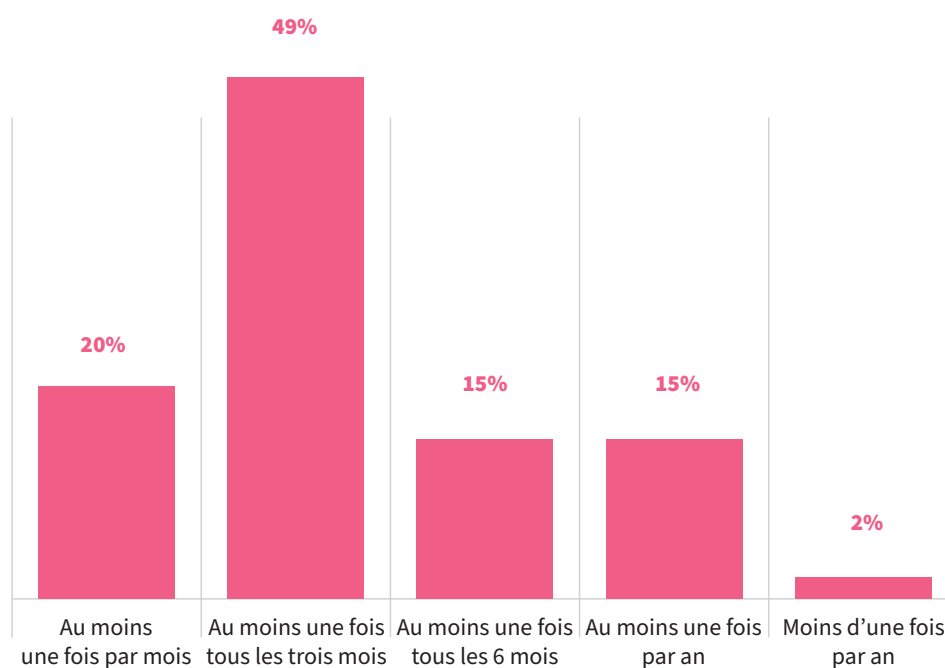
¹² Artis, A et Ribeiro, L. (2021). « La diversité des formes de gouvernance dans le réseau d'associations Aquila » in Bénévolat et management pratiques, paradoxes et préconisations. » Bartel Radic, A. et Petit, M. éditions EMS

Les conseils d'administration

En moyenne, les conseils d'administration sont composés de près de 11 membres, dont une légère majorité de femmes (53%) - taux

relativement élevé au regard des moyennes dans d'autres territoires OLVA et à l'échelle nationale (49,7%).

Tab 14 : Fréquence des réunions de CA

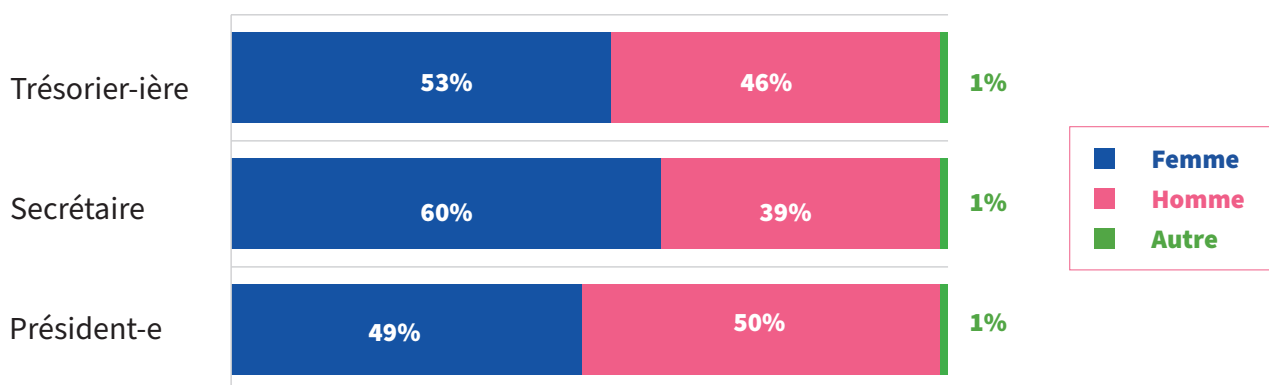


49% des associations se réunissent, a minima, tous les 3 mois et rares sont celles qui ne se réunissent pas annuellement.

Les associations grenobloises ont des rencontres fréquentes, cela pourrait indiquer une bonne vie démocratique.

PROFIL DES DIRIGEANT-ES

Tab 15 : Sexe des dirigeant-es d'associations

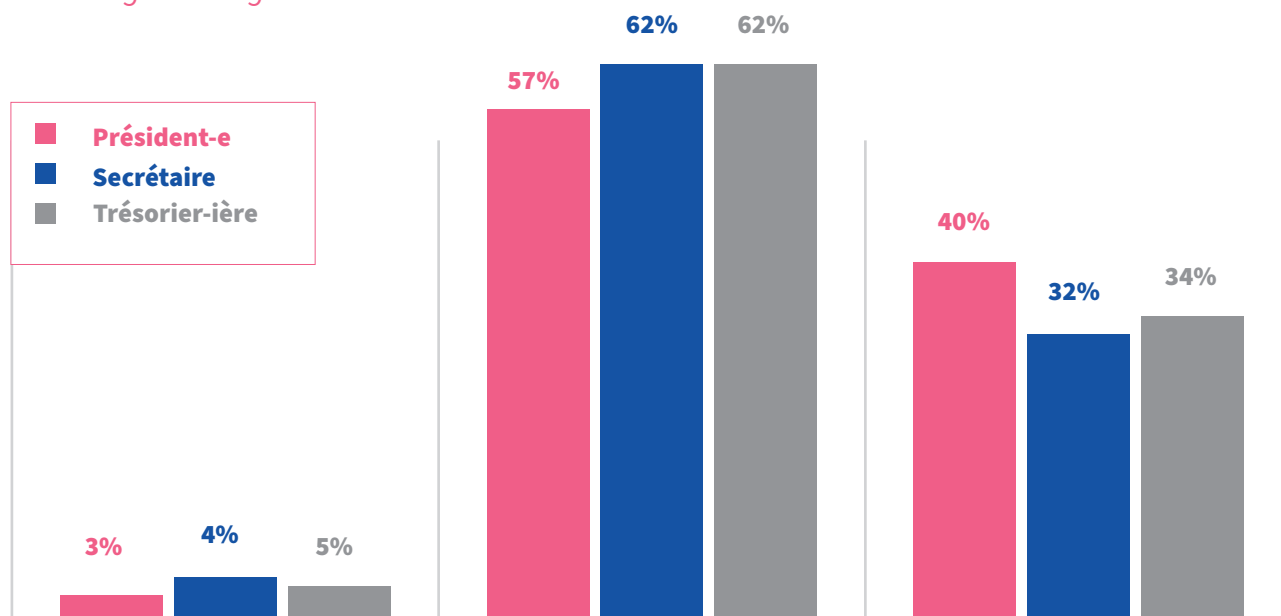


En cohérence avec les tendances nationales, Grenoble compte une majorité de femmes aux postes de trésorerie et secrétaire, mais pas dans la présidence des associations. Il est important de souligner qu'en termes d'effectifs les chiffres sont très proches pour

la présidence des associations : 225 hommes, 216 femmes et 4 autre.

Nous pouvons observer que le secteur sportif a majoritairement un président homme, tandis que les secteurs de l'action sociale et de la santé la présidence est féminine.

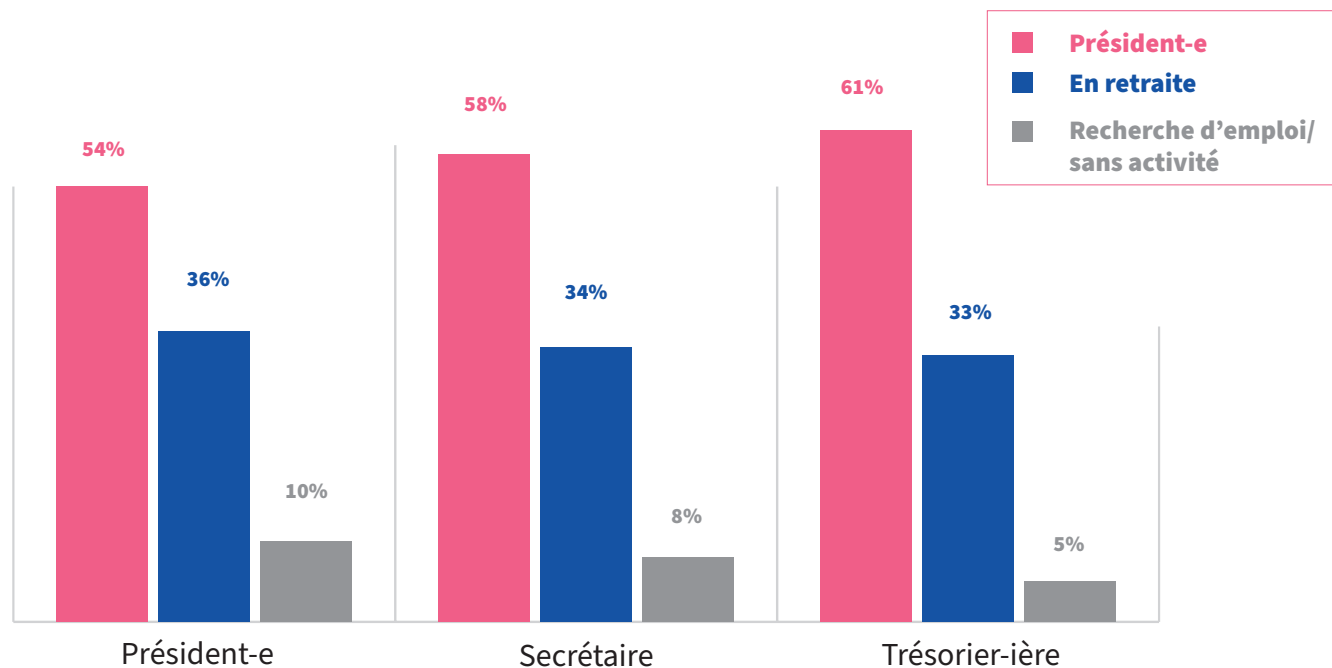
Tab 16 : Age des dirigeant-es d'association



Les dirigeant-es ont, dans leur majorité, entre 26 et 62 ans. Nous constatons une faible représentation des moins de 25 ans dans la gouvernance

associative. Ces éléments concordent avec ce qui est observé nationalement, et ne montrent pas d'évolution particulière dans le temps.

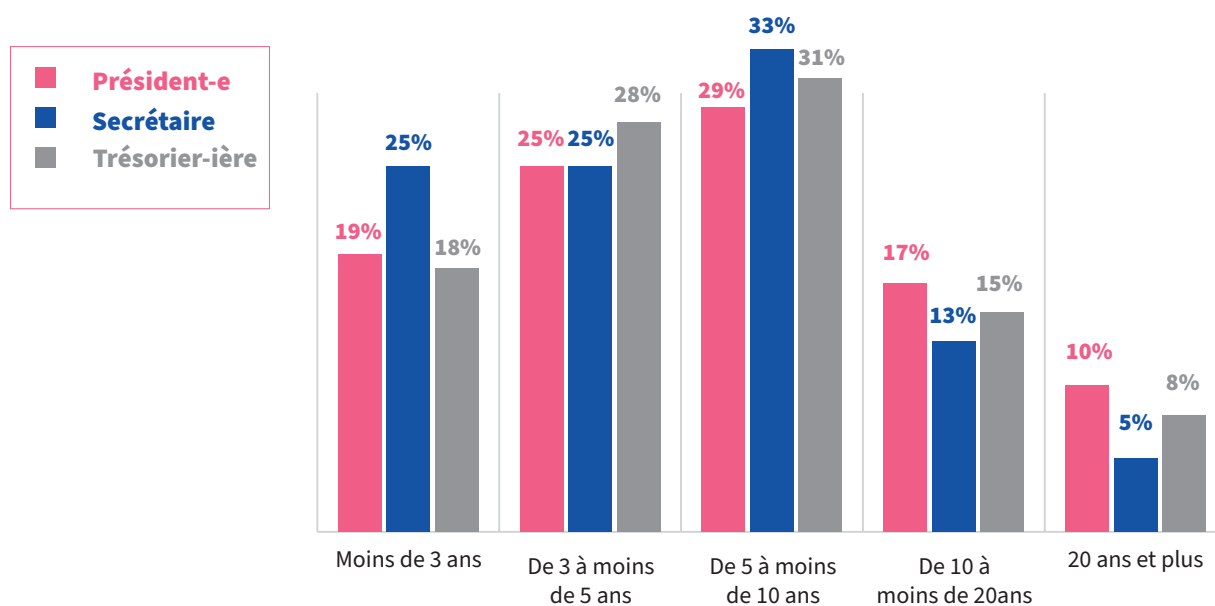
Tab 17 : Statut d'activité des dirigeant-es d'associations



Le statut d'activité des dirigeants associatifs est cohérent avec leur répartition par âge. La majorité de dirigeants occupant l'un des

trois postes du bureau est en activité. Ce qui est en cohérence avec les résultats au niveau national.

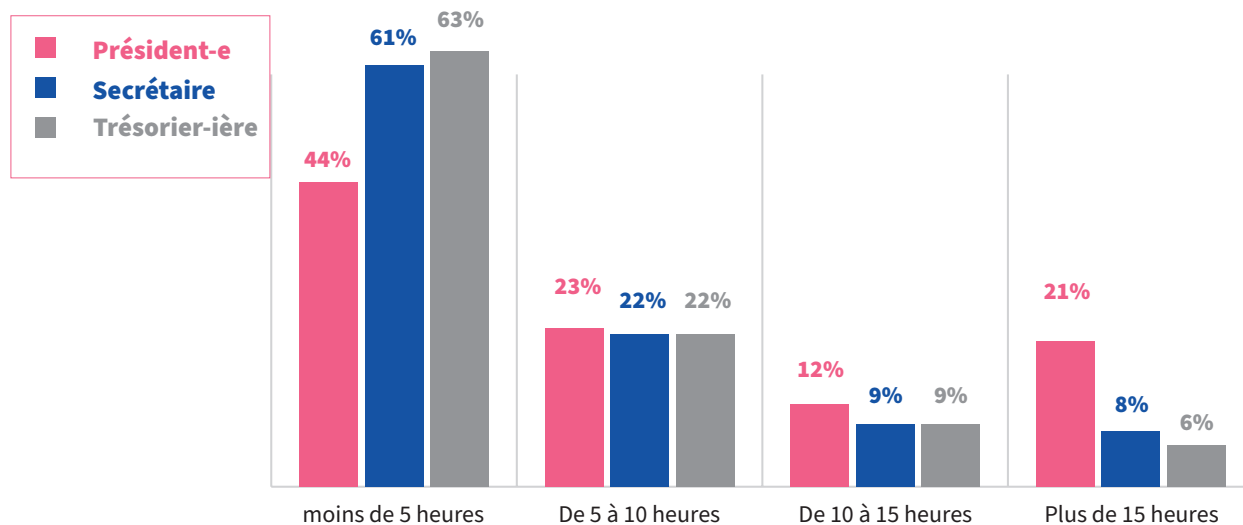
Tab 18 : Ancienneté des dirigeant-es d'associations



En moyenne un-e dirigeant-e a 7 ans d'ancienneté à Grenoble. Environ 44% des président-e sont moins de 5 ans d'ancienneté (au niveau

national 54,4% ont moins de 5 ans d'ancienneté), tandis qu'environ 27% ont plus de 10 ans d'ancienneté.

Tab 19 : Temps hebdomadaire consacré par les dirigeant-es d'associations à la gestion de l'association

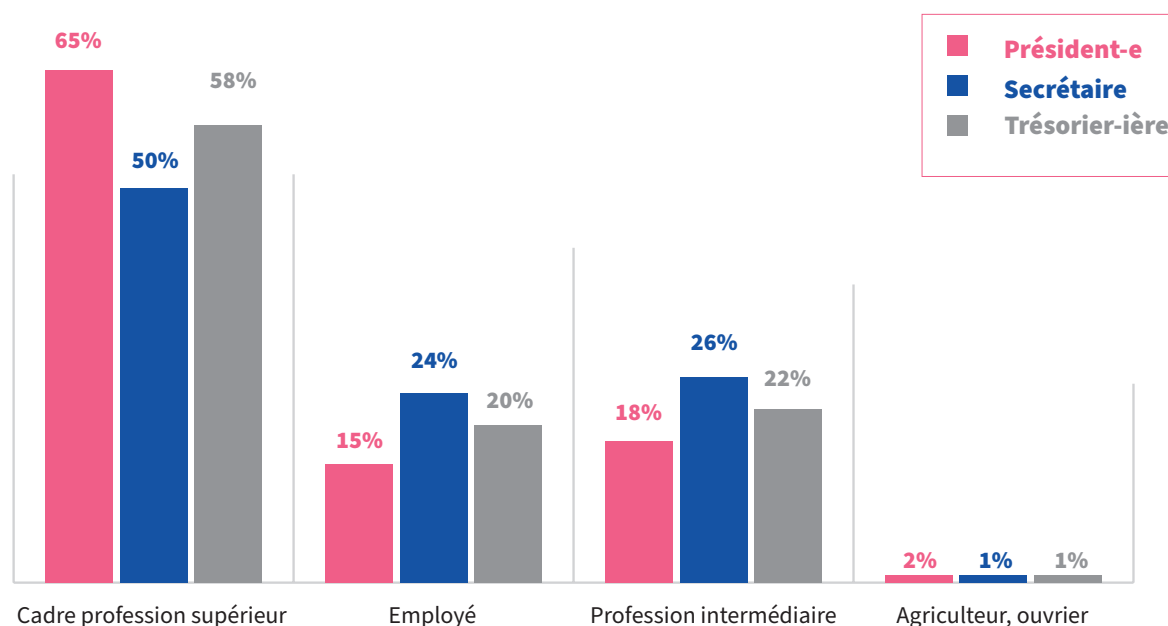


Lecture : 21% des président-es consacrent plus de 15 heures chaque semaine pour l'association.

Tous les postes de gouvernance associative investissent majoritairement moins de 5h par semaine pour l'association. A l'inverse, une

majorité de président-es consacre plus de 5h par semaine à l'association, et ils sont même 21% à y consacrer plus de 15 heures.

Tab 20 : Les catégories socio-professionnelles des dirigeant-es d'associations



Les cadres et professions intellectuelles est la catégorie socio-professionnelle la mieux représentée pour les trois postes des Bureaux associatifs

de Grenoble. A l'inverse, les ouvrier-es et agriculteurs/agricultrices sont largement sous-représentés à la tête des associations.

LES MOYENS DES ASSOCIATIONS

L'emploi salarié

Encadré méthodologique

Dans cette partie, les données présentées proviennent de l'INSEE, source FLORES 2020 (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié). L'effectif salarié en fin d'année correspond au nombre de postes présents la dernière semaine de décembre dans l'établissement employeur.

Il existe une distinction entre une association employeuse – dotée d'un statut lui garantissant une indépendance juridique et lui permettant d'obtenir un numéro de SIREN qui lui est propre – et un établissement associatif employeur – géographiquement individualisée, comme l'atteste un numéro de SIRET spécifique, mais juridiquement dépendant d'une unité légale de rattachement : une association. Plusieurs établissements associatifs employeurs peuvent être rattachés à une même association employeuse, sur un même territoire il y aura donc plus d'établissements associatifs employeurs que d'associations employeuses. L'établissement employeur est le niveau le plus pertinent et le mieux adapté pour une analyse géographique de l'économie.

Les chiffres clés de l'emploi associatif à Grenoble

L'importance économique du monde associatif est souvent sous-estimée. Ces chiffres clés

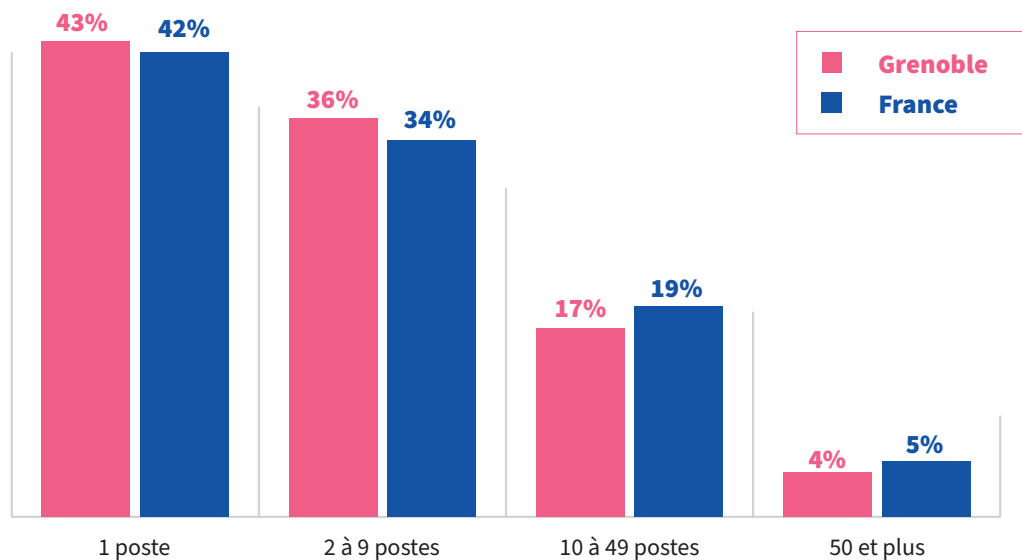
montrent l'importance des associations pour l'activité économique de la ville.

Nombre d'établissements¹³ employeurs	737
Part des établissements associatifs	11%
Nombre de salarié-es dans les associations	6 095
Nombre d'ETP	4 440
Montant des rémunérations brutes du secteur associatif (en millions)	137

¹³ Attention il convient de distinguer établissement et associations. Une association peut compter plusieurs établissements. Pour l'étude des structures employeuses, nous employons la notion d'établissements qui est précise pour une étude à l'échelle locale.

Taille des établissements

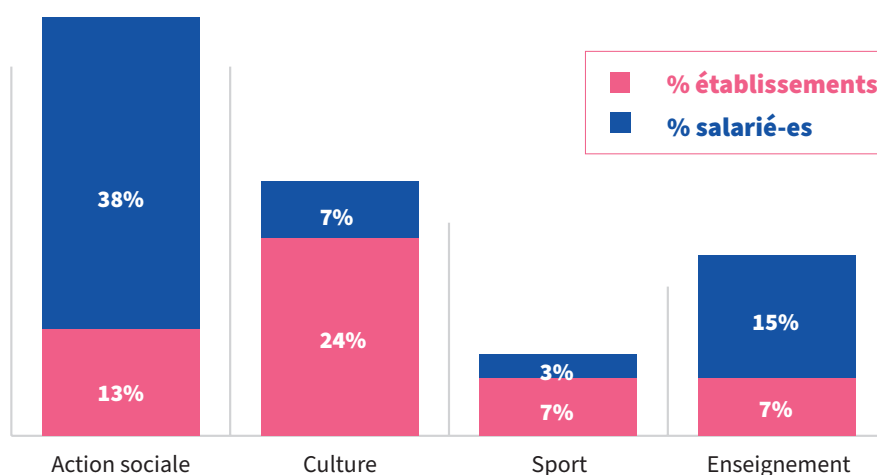
Tab 21 : Répartition des établissements associatifs par taille d'effectif



À Grenoble, la répartition des établissements associatifs par taille d'effectif est très proches des données nationales.

L'emploi associatif dans les principaux secteurs d'activité

Tab 22 : Répartition des établissements employeurs et des postes selon le secteur d'activité



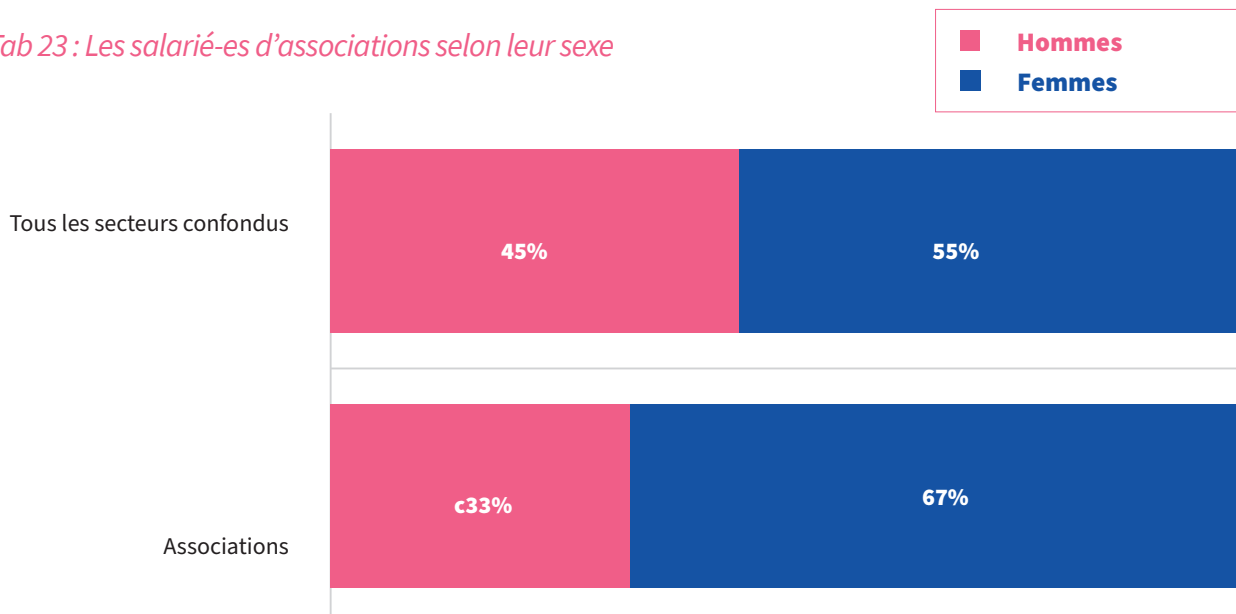
Lecture : A Grenoble le secteur de l'action sociale regroupe 13% des établissements employeurs et 38% des salariés associatifs

Le secteur de l'action sociale est celui qui concentre la plupart des établissements employeurs et des salariés. Le secteur de l'enseignement ne compte que 7% des

établissements mais 15% des salarié-es. A l'inverse, le secteur culturel représente une large part en nombre d'établissements mais uniquement 7% des postes salariés.

Caractéristiques de l'emploi associatif

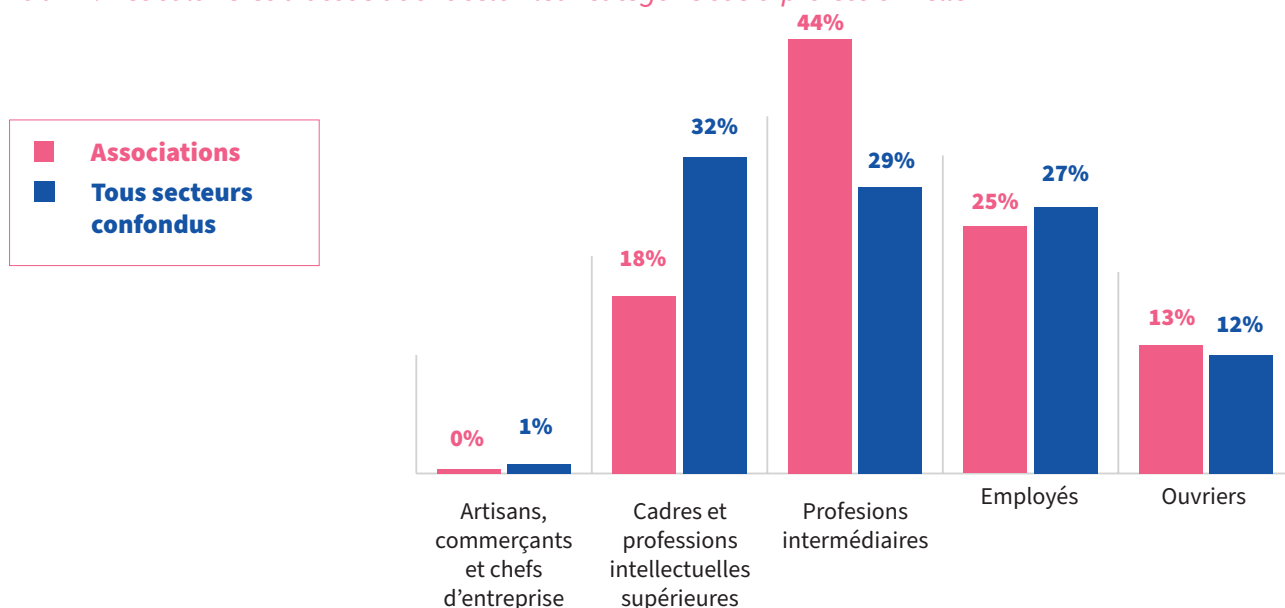
Tab 23 : Les salarié-es d'associations selon leur sexe



Les femmes occupent 67% des postes salariés associatifs à Grenoble. Cette féminisation des postes est propre au secteur associatif car dans l'ensemble de l'activité économique de la ville, les hommes occupent 45% des postes salariés. Ce constat est resté en

cohérence avec les résultats nationaux. En effet, une part importante des postes associatifs se situe dans les secteurs de l'action sociale, de la santé et de l'éducation où les emplois sont plus féminisés.

Tab 24 : Les salarié-es d'associations selon leur catégorie socio-professionnelle



Les professions intermédiaires et les employé-es représentent plus de 69% des postes associatifs alors qu'elles représentent 56% des postes tous secteurs

confondus. A l'inverse, la part des cadres est plus moindre dans le secteur associatif en comparaison de l'ensemble des postes du territoire.

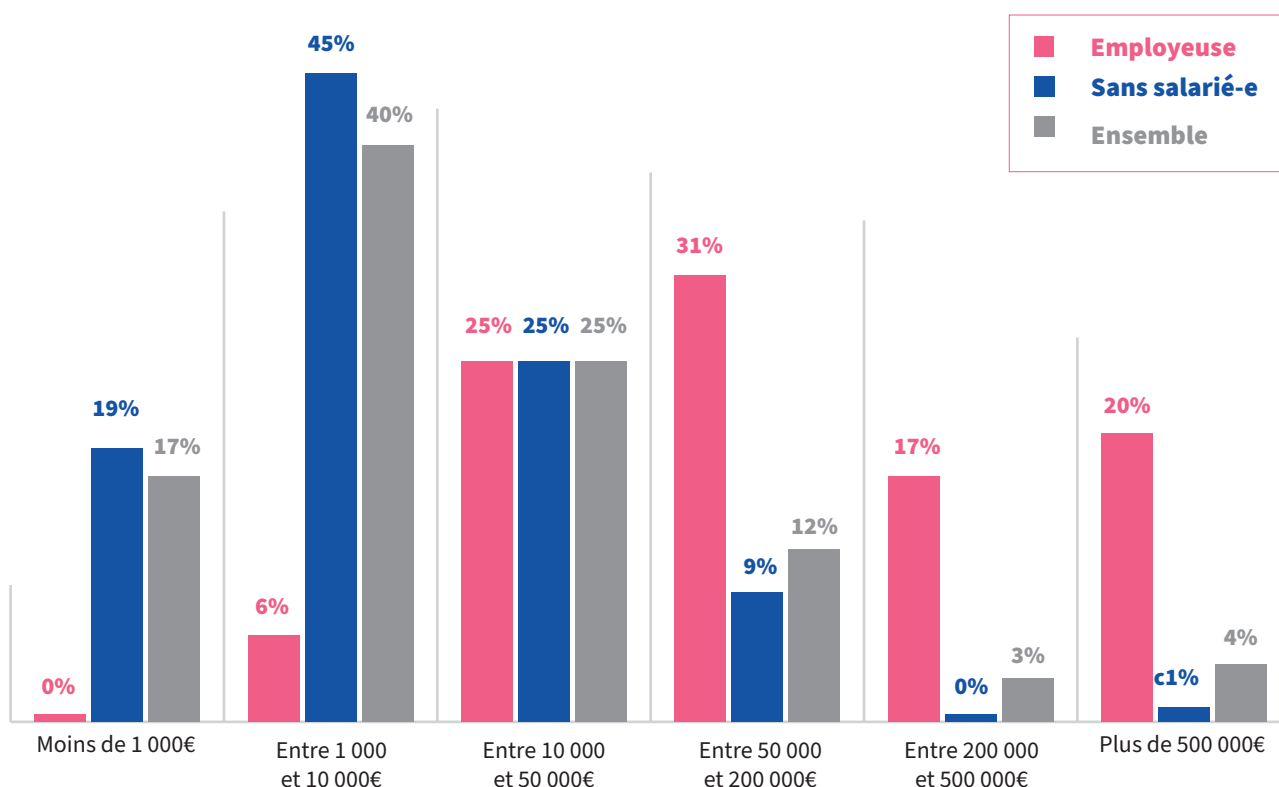
LES FINANCEMENTS

Le montant des comptes

Dans cette partie, nous abordons les ressources des associations en étudiant le volume et la composition des comptes des

associations, ainsi que les financements publics dont bénéficie le secteur.

Tab 25 : Répartition des associations selon le montant des comptes 2019



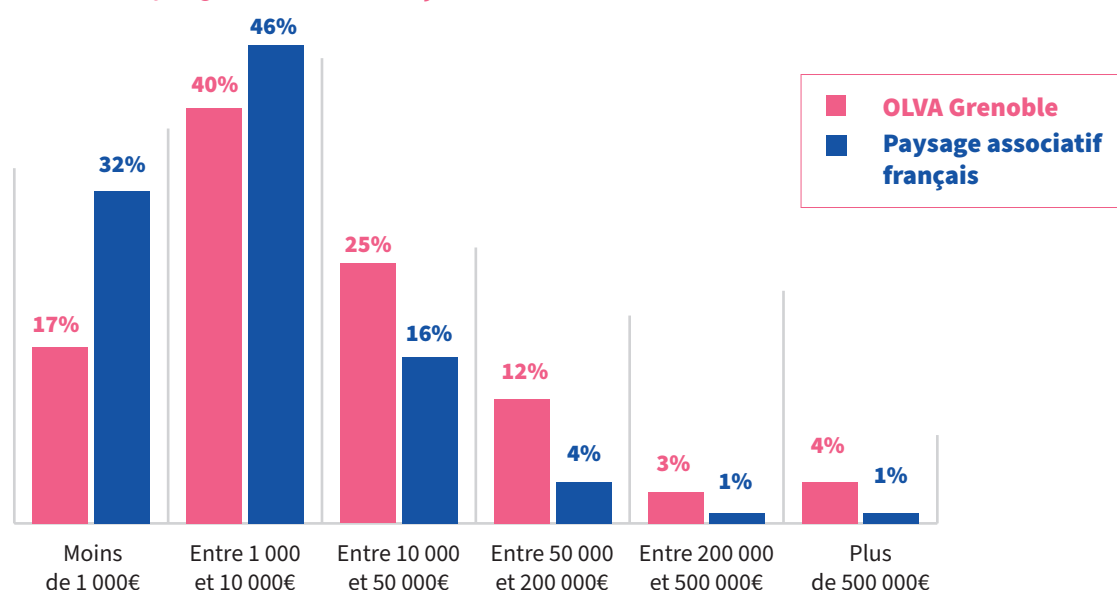
Le recours à l'emploi est évidemment un élément distinctif lorsqu'on étudie les budgets des associations ; les charges de personnel étant bien souvent le poste le plus important des comptes d'une association.

64% des associations sans salarié-e disposent d'un budget inférieur à 10 000 € dont 19% dispose d'un budget inférieur à 1 000€. A

l'inverse, 68% des associations employeuses ont un budget qui dépasse les 50 000 €.

Parmi les associations qu'ont plus de 500 000 € de budget, le secteur humanitaire, social et santé est le plus représenté. Au contraire, le secteur de loisirs est le plus représenté parmi les associations qu'ont moins de 1 000 € de budget.

Tab 26 : Comparaison du montant des comptes entre l'enquête Olva à Grenoble et le Paysage Associatif Français

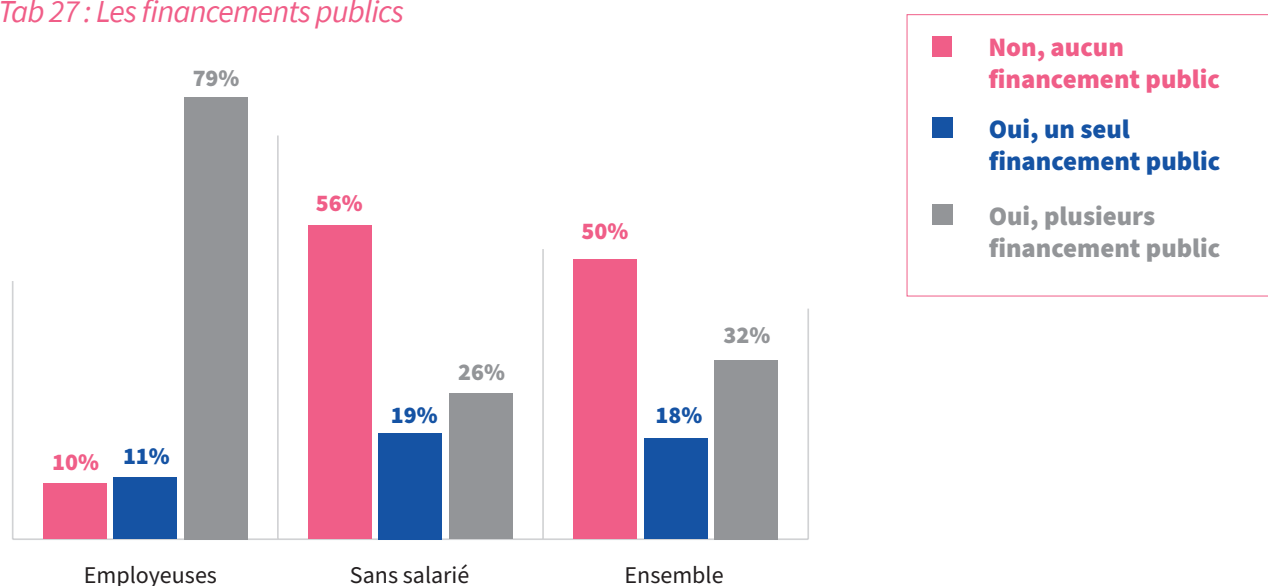


La comparaison des données de l'enquête OLVA de Grenoble et celles du Paysage Associatif Français paru en 2023, concernant la répartition des associations selon leur budget annuel, décrit une structure différente.

Les très petits budgets - moins de 10.000 € - sont représentés quasi-similaires dans les deux enquêtes. À l'inverse, les très gros budgets sont

plus fortement représentés (+ 3 points de pourcentage). Les modalités de diffusion ont eu pour effet de toucher davantage les associations affiliées à des réseaux ou des fédérations, ou encore des associations employeuses (normalement avec un budget plus conséquent). Ces différents biais entraînent une surreprésentation des moyennes et grandes structures associatives.

Tab 27 : Les financements publics

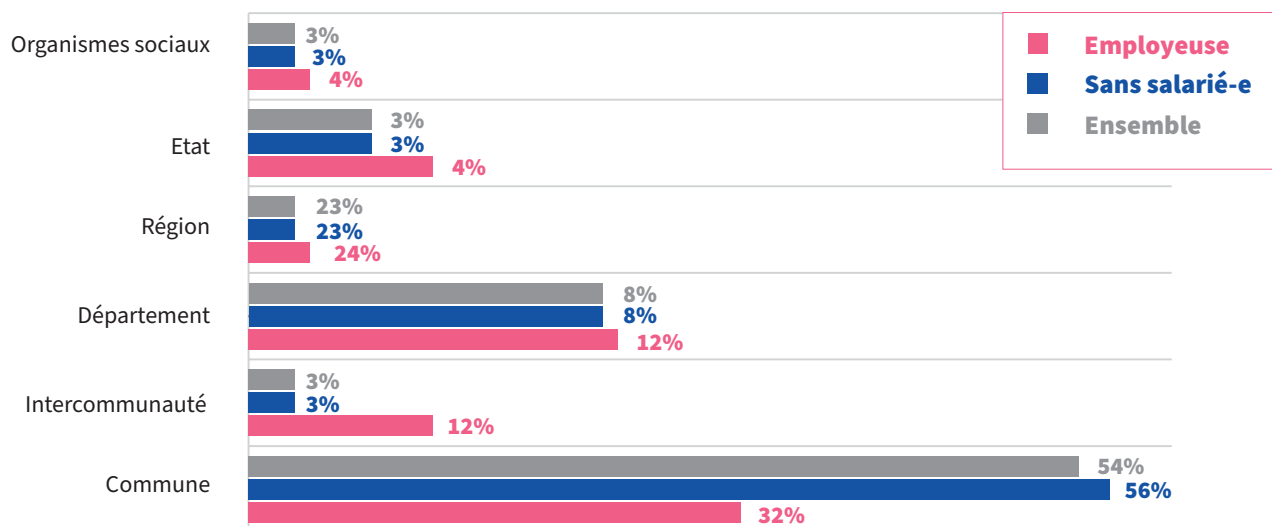


79% des associations employeuses affirment avoir plusieurs financements publics. 56% des associations sans salarié-e déclarent avoir aucun financement public.

Parmi les associations sans accès aux financements publics les secteurs du sport et loisirs sont les plus représentés.

Origine des financements publics

Tab 28 : La répartition des financements publics selon le recours à l'emploi



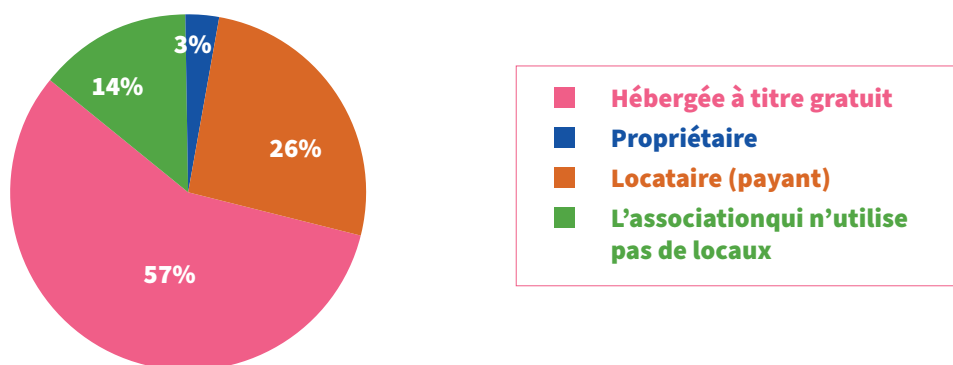
Pour les associations qui ont déclaré avoir un seul financement public, la commune est, de loin, le premier financeur des associations, tout particulièrement des associations sans salarié-e pour qui elle constitue 56% des

financements publics.

Le département est le second financeur le plus important pour le monde associatif et constitue 24% des financements publics des associations employeuses.

Les locaux

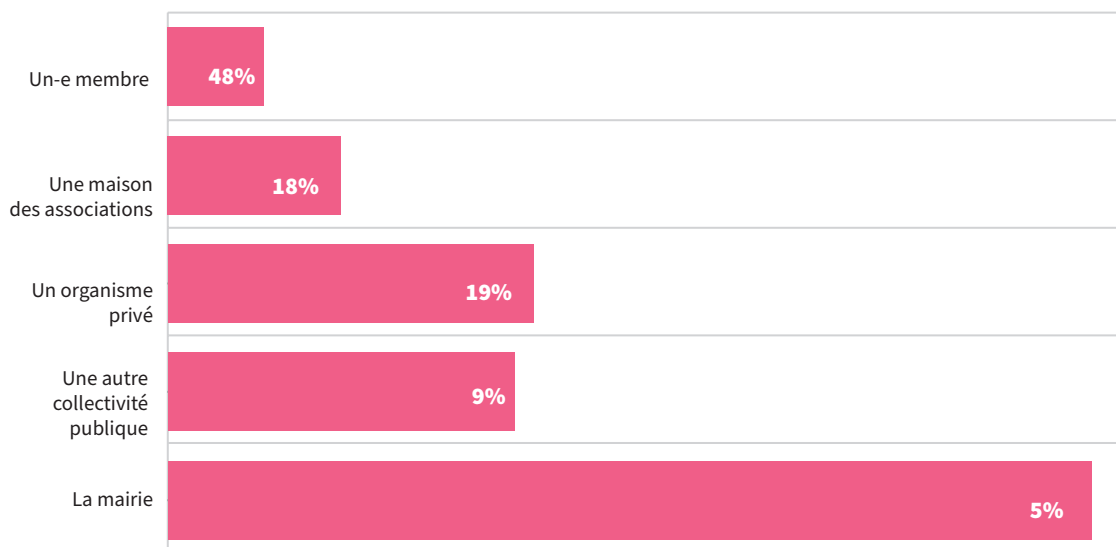
Tab 29 : Statut d'occupation des locaux



57% des associations sont hébergées à titre gracieux, 26% versent un loyer pour occuper les locaux dans lesquels elles mènent leurs activités et une infime minorité est propriétaire des locaux occupés – 3% de l'ensemble des structures associatives. Parmi le 57% des associations hébergées à titre gracieux, le secteur culturel est

principalement hébergé par un autre membre, tandis que le secteur d'éducation, insertion et formation est principalement hébergé par une autre collectivité. Parmi ces associations celles hébergées par la Maison des Associations sont principalement non employeuses et ont un budget entre 1 000 € et 10 000 €.

Tab 30 : Hébergeurs des associations locataires et hébergées gratuitement

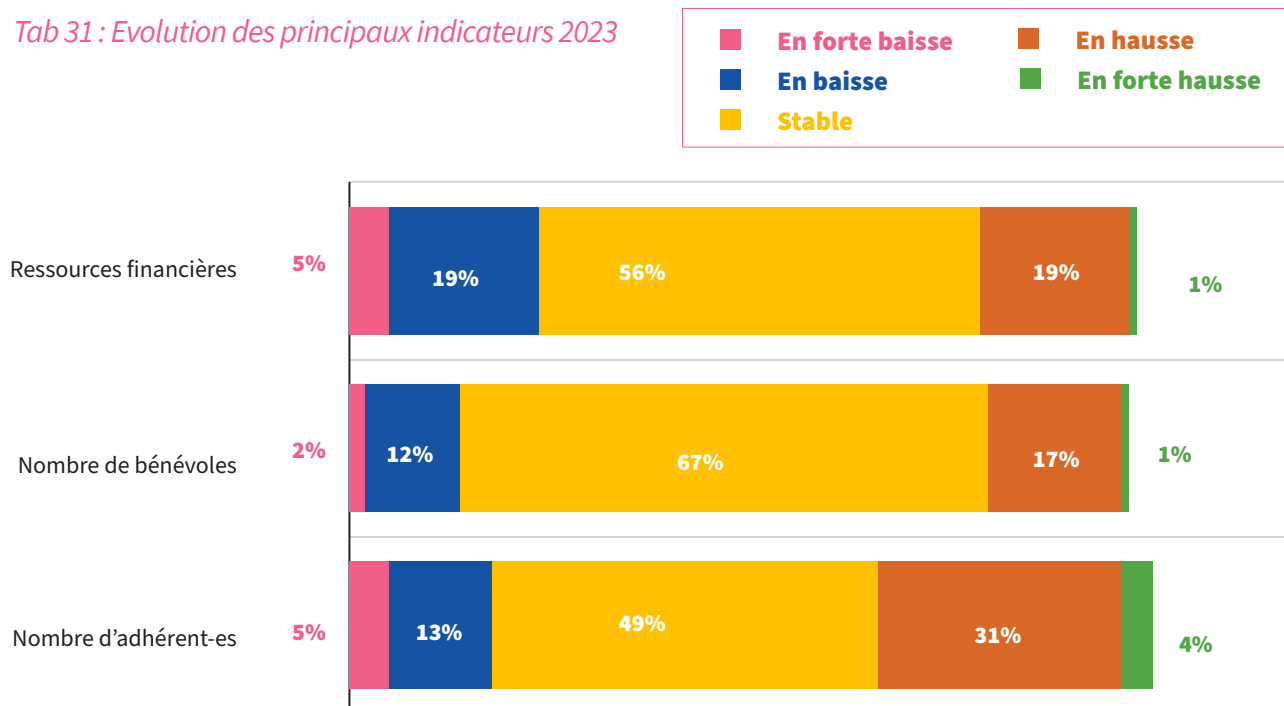


Parmi les associations hébergées à titre gratuit ou locataires, 48% le sont par la Ville. Ce qui en fait le premier hébergeur des associations. Notons que le mode de diffusion de l'enquête influe certainement sur ce résultat. Parmi le 48% des associations hébergées

à titre gracieux par la Ville de Grenoble, la majorité sont des associations employeuses (61%) du secteur sportif ou culturel (25% et 21% respectivement) et un budget entre 1000 et 10 000 € (41%).

LES PERSPECTIVES DES ASSOCIATIONS

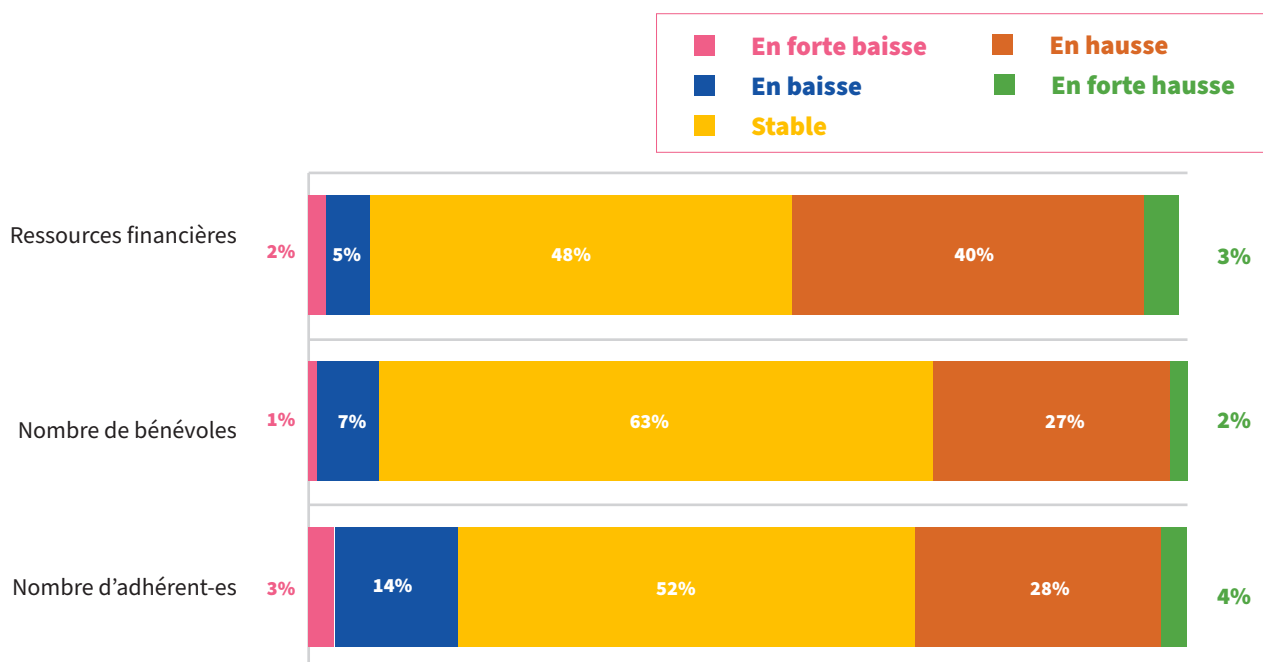
Tab 31 : Evolution des principaux indicateurs 2023



Les trois indicateurs semblent stables pour la majorité des associations. Le montant du budget semble être l'indicateur

le plus impacté avec 24% des associations qui le déclarent en baisse ou en forte baisse.

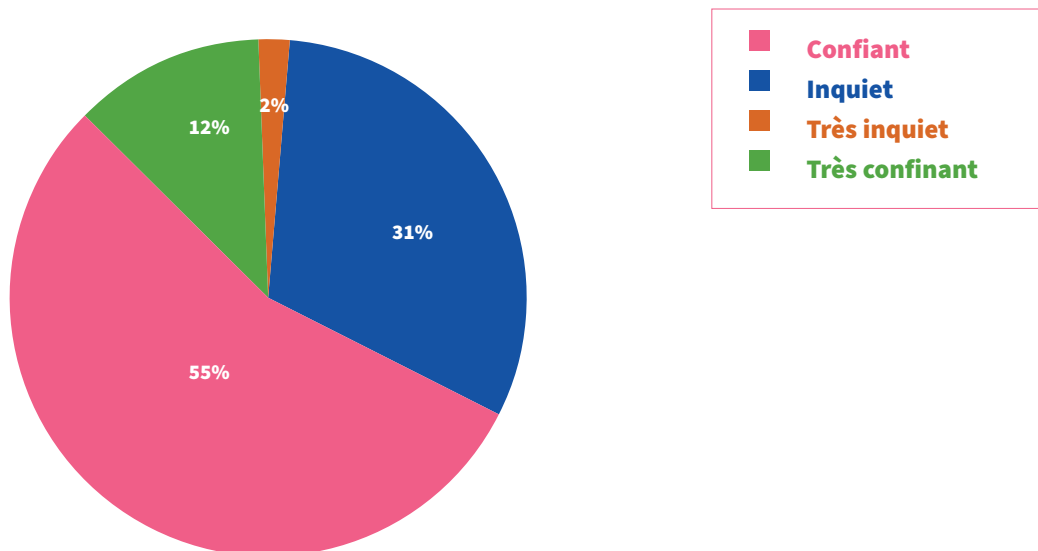
Tab 32 : Evolution des principaux indicateurs pour le futur de l'association



Les associations envisagent la stabilité des indicateurs dans le futur. La perspective de

l'augmentation du nombre d'adhérent-es est présent pour 40% des associations.

Tab 33 : Le degré de confiance des associations



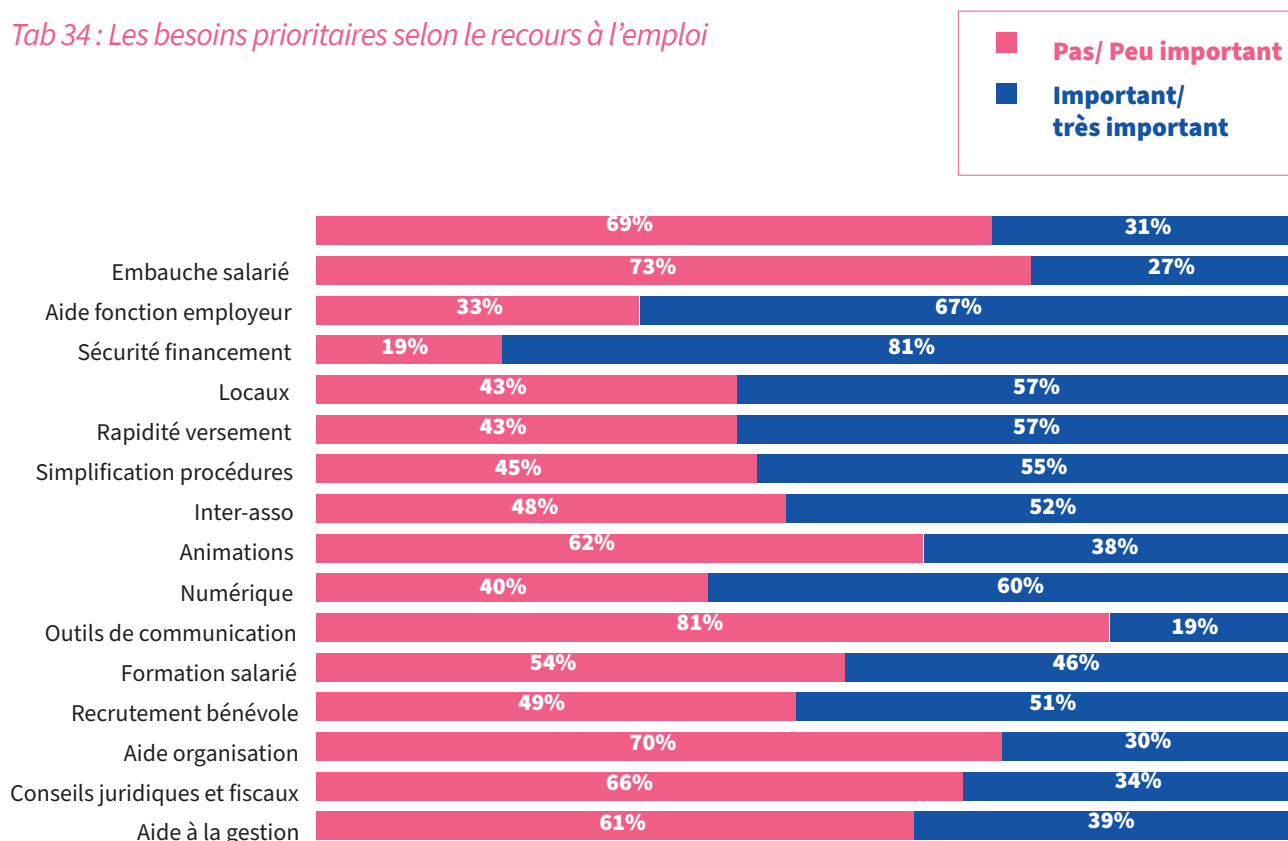
67% des associations se disent confiantes en ce qui concerne l'avenir. L'inquiétude est plus

forte chez les associations employeuses. 44% se dit inquiète ou très inquiète.

LES DIFFICULTÉS ET BESOINS DES ASSOCIATIONS

Les principaux besoins exprimés

Tab 34 : Les besoins prioritaires selon le recours à l'emploi



Lecture : 81% des associations estiment que la mise à disposition de locaux est un besoin nécessaire pour le développement de leur association

La mise à disposition de locaux est le principal besoin des associations. Ce besoin est largement partagé par les associations employeuses comme sans salarié.

Ensuite, les associations s'attachent aux enjeux financiers, qu'il s'agisse de la simplification des procédures administratives (57%), notamment les procédures de demande de subventions, de la rapidité des financements pour répondre

aux besoins de trésorerie (57%), ou encore de la sécurité des financements dans le temps (67%), avec des attentes en termes d'engagements pluriannuels permettant de gagner en visibilité.

L'aide dans le domaine de la communication est également fortement souhaitée. Si ce besoin n'est jugé prioritaire que pour 60% des associations.

PARTIE 4 : LE TISSU ASSOCIATIF
À GRENOBLE

Tab 35 : Les besoins d'utilisation des locaux

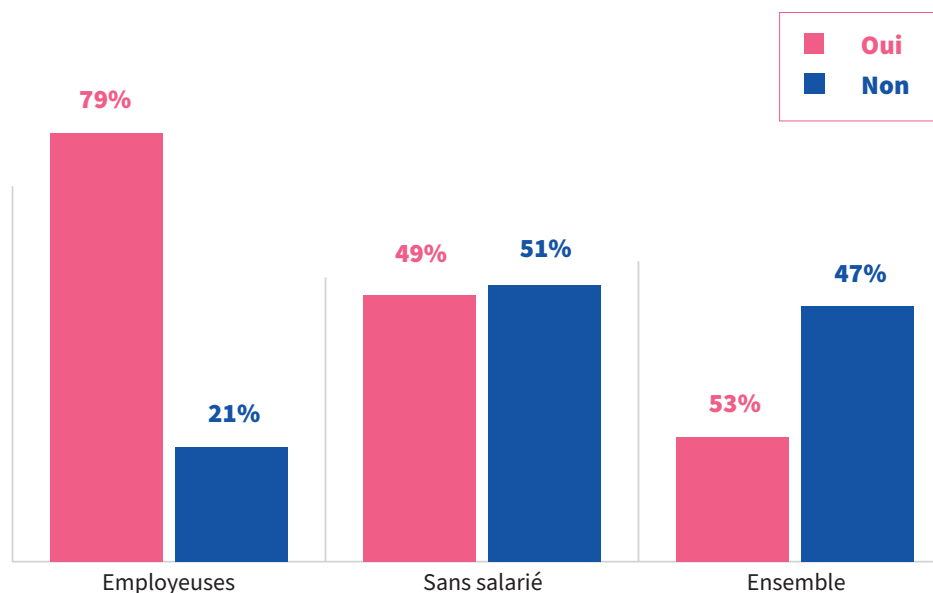
	Tous les jours	Plus d'une fois par semaine	Une fois par semaine	Plus d'une fois par mois	Une fois par mois	Une fois tous le mois	Une fois par an	Jamais
Espace de travail (1 à 4 places)	21%	13%	10%	4%	8%	1%	2%	41%
Salle de réunion de 20 places	3%	6%	13%	12%	19%	18%	8%	20%
Salle de réunion de 40 places ou plus	2%	2%	2%	2%	10%	16%	35%	30%
Salle de plus de 100 places	1%	1%	2%	1%	5%	12%	30%	47%
Un espace modulable (entre 100 et 200 m ²)	6%	6%	3%	3%	3%	8%	15%	56%
Un espace de travail permanent	33%	12%	3%	2%	1%	1%	1%	48%
Un espace extérieur modulable	4%	8%	1%	3%	7%	10%	10%	57%
Une boîte aux lettres et une domiciliation	51%	3%	3%	3%	0%	1%	1%	39%
Un espace d'exposition	5%	2%	1%	0%	4%	12%	23%	52%
Du prêt de matériel pour l'organisation d'évènements	4%	3%	3%	7%	9%	28%	29%	17%
Un service de photocopie et de reprographie	10%	11	8%	7%	15%	18%	3%	28%
Le stockage de matériel	61%	5%	2%	2%	0%	3%	3%	24%

51% des associations ont besoin, à minima, d'une boîte aux lettres et une domiciliation.

61% d'un local pour le stockage de matériel et 33% un espace de travail permanent.

La mutualisation des moyens

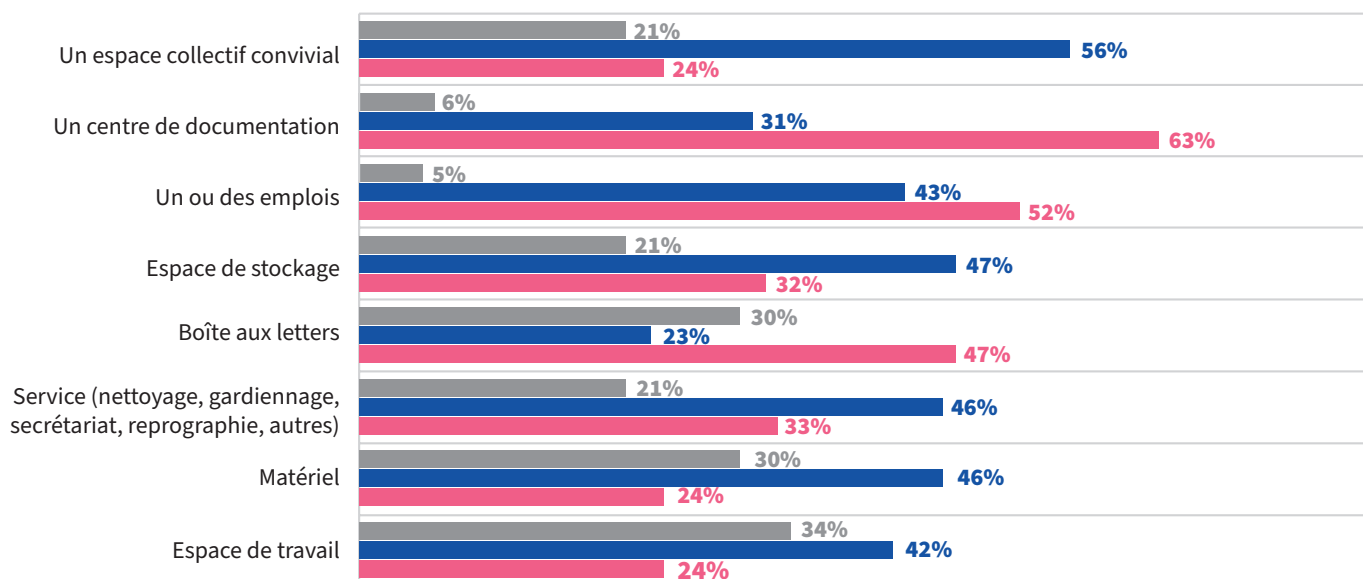
Tab 36 : L'intérêt des associations par la mutualisation des moyens



53% des associations grenobloises sont intéressées par la mutualisation des moyens. Cet intérêt est plus marqué chez les

associations employeuses, 79%. Le secteur culturel est le plus intéressé par la mutualisation des moyens.

Tab 37 : Le type de mutualisation des moyens

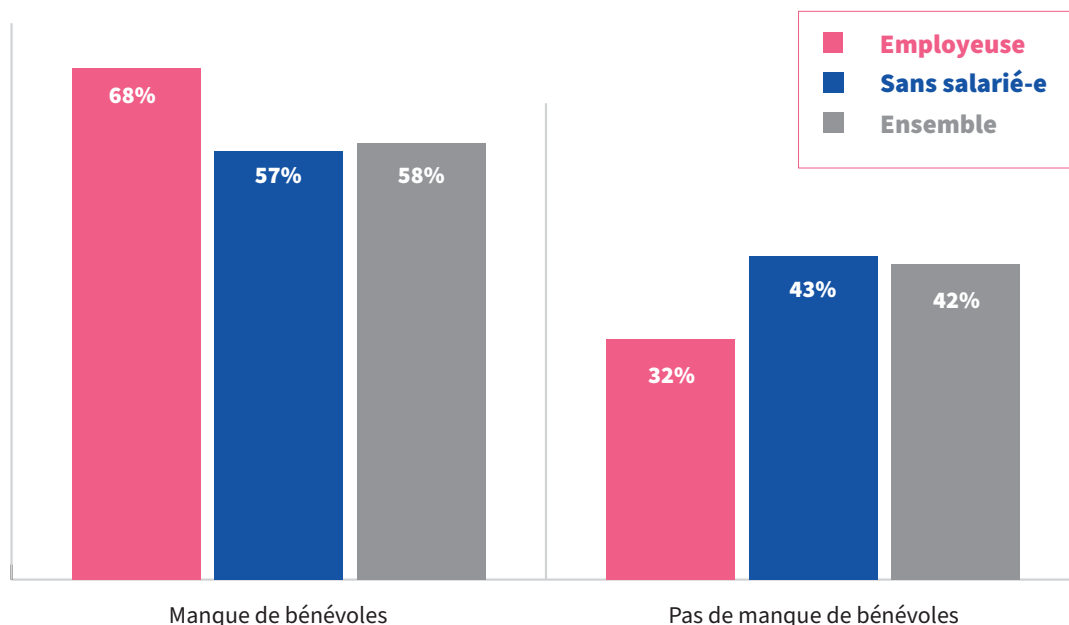


56% des associations sont intéressées par un espace collectif convivial, 47% pour un espace

de stockage et 46% par la mutualisation des matériaux.

Le manque de bénévoles et les difficultés de renouvellement des gouvernances

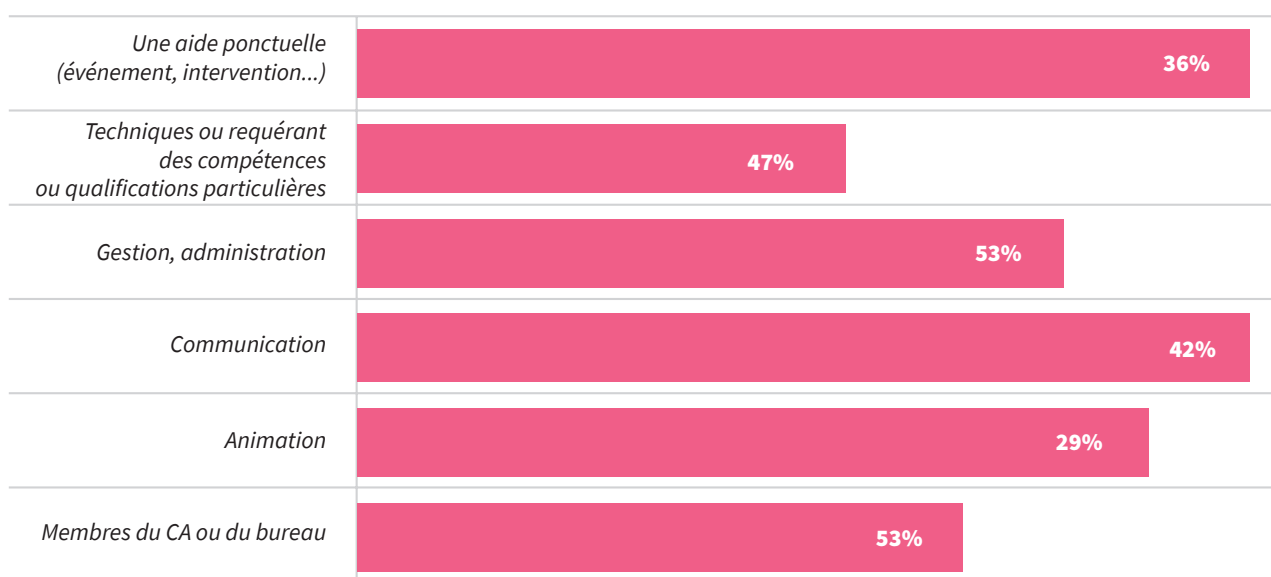
Tab 38 : Le manque de bénévoles au sein de l'association



58% des associations manquent de bénévoles pour mener leur projet. Ce besoin est un plus

important chez les associations employeuses qui sont 68% à le ressentir.

Tab 39 : Les fonctions pour lesquelles l'association ressent des besoins en bénévolat



Lecture : 53% des associations qui manquent de bénévoles ont besoin de bénévoles pour une aide ponctuelle ou pour la communication. Il s'agissait d'une question à choix multiples, le total dépasse donc 100%.

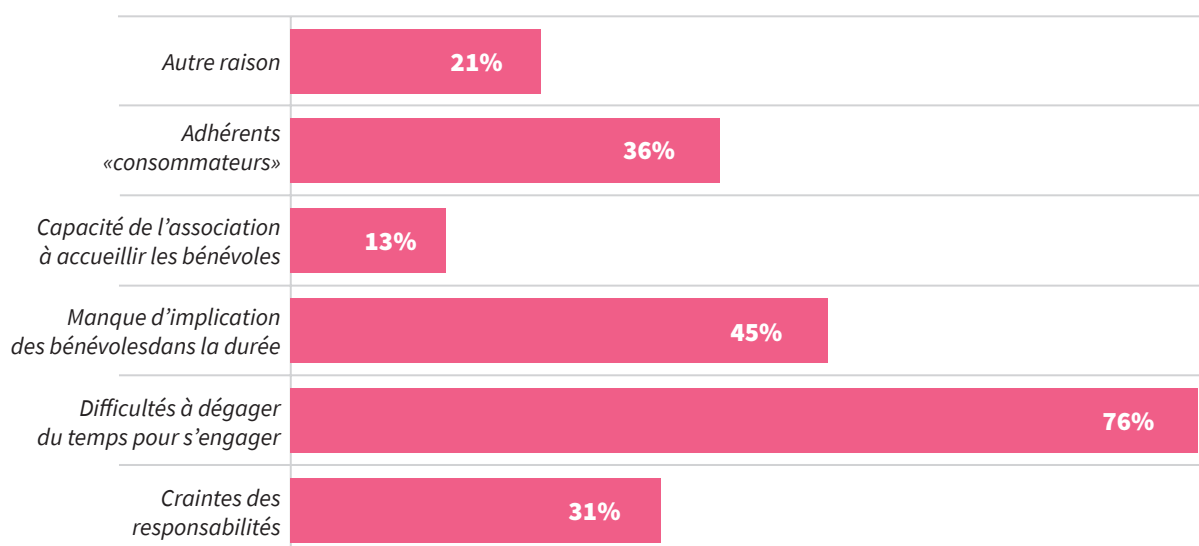
Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas sur les fonctions d'administrateurs et plus globalement de gestion/administration que les besoins sont les plus pressants, cette proposition étant presque la dernière plébiscitée par les associations.

Le besoin le plus exprimé correspond à de l'aide ponctuelle sur des éléments très opérationnels lors d'un événement ou pour une intervention spécifique, 53% des associations et pour la communication, 53%. Viennent ensuite deux fonctions spécifiques – l'animation 47% et la gestion et administration 42% - fonctions vitales pour la valorisation et

la conduite des actions d'une structure.

Notons que ce qui relève de la « communication » est une problématique hautement délicate pour les associations. Les modalités et outils de communication évoluent très rapidement, et compte tenu de l'âge moyen des dirigeant-es d'association, un décrochage générationnel peut se faire. Par ailleurs le problème est souvent abordé par la question de l'outillage et des logiciels bien plus que par la mise en œuvre d'une stratégie globale de communication. Les besoins en accompagnement sur ce sujet sont très importants.

Tab 40 : Motifs du manque de bénévoles



Lecture : 76% des associations qui manquent de bénévoles estiment que cela est dû à des difficultés des bénévoles à dégager du temps pour s'engager. Il s'agissait d'une question à choix multiples, le total dépasse donc 100%.

Le manque de temps est le premier motif du manque de bénévoles cité par les associations. Il semble donc important de travailler sur la forme des missions proposées par les associations pour favoriser l'engagement, d'autant que le type de bénévolat le plus sollicité est une aide ponctuelle.

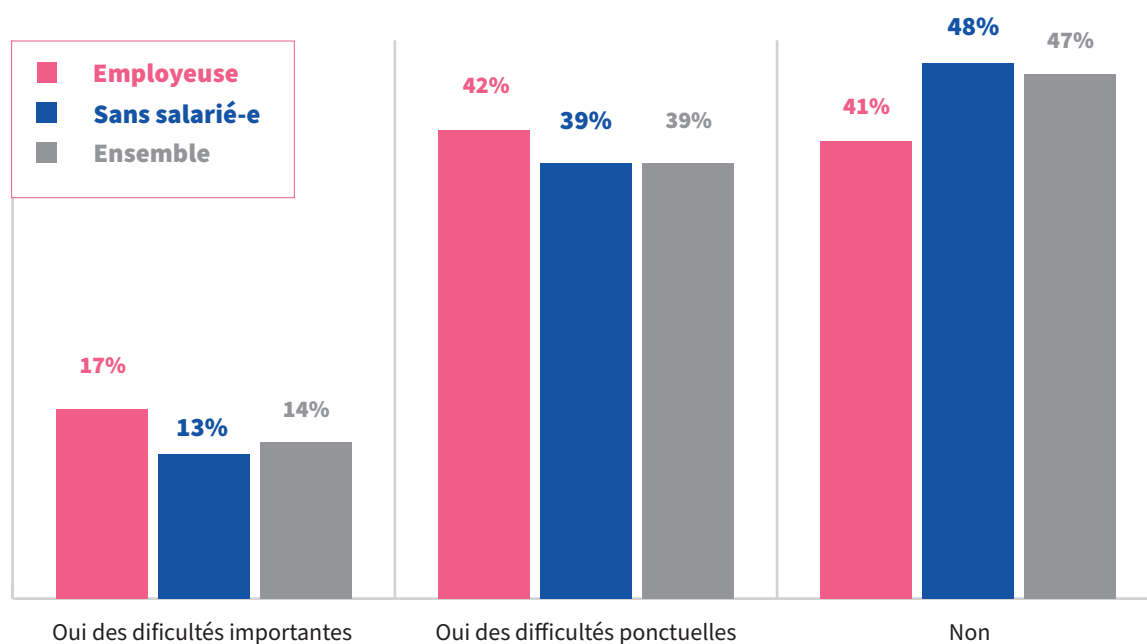
Le manque d'implication des bénévoles dans

la durée est également une préoccupation importante des associations. En effet, les mutations actuelles de l'engagement, notamment la disparition de la figure du militant au profit d'un engagement au projet, interroge le fonctionnement des associations et les invite à repenser les cadres des missions bénévoles.

Le caractère «consommateur» des adhérent-es est également un motif important du manque de bénévoles. Il s'agit pour les associations de repenser leur rapport à leurs membres et de réfléchir aux manières de mieux les impliquer dans le projet de l'association.

Enfin, les craintes des responsabilités est également un frein à l'engagement. Cela rejoint la difficulté que les associations rencontrent à trouver des bénévoles pour le Conseil d'administration ou le Bureau.

Tab 41 : Les difficultés de renouvellement des gouvernances



39% des associations rencontrent des difficultés ponctuelles dans le renouvellement des membres de leur CA ou de leur Bureau. Ce besoin est plus fortement exprimé pour

les associations employeuses. En effet, on peut supposer que les responsabilités de la fonction employeur rend le renouvellement encore plus complexe.

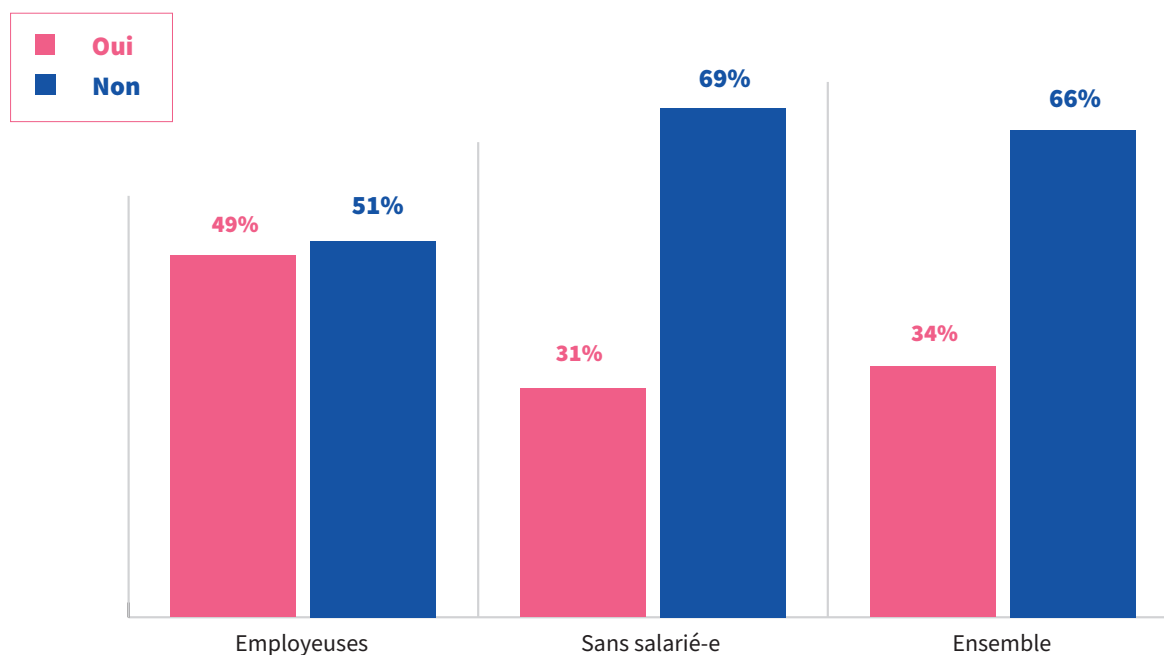
LA RELATION ENTRE LES ASSOCIATIONS ET LA VILLE DE GRENOBLE

Le mode de diffusion via des Maisons des Associations ou des services de la vie associative a certainement influencé la nature

des réponses à ces questions. Nous vous invitons à en tenir compte dans la lecture de cette analyse.

Connaissance et fréquentation de la Maisons des Associations

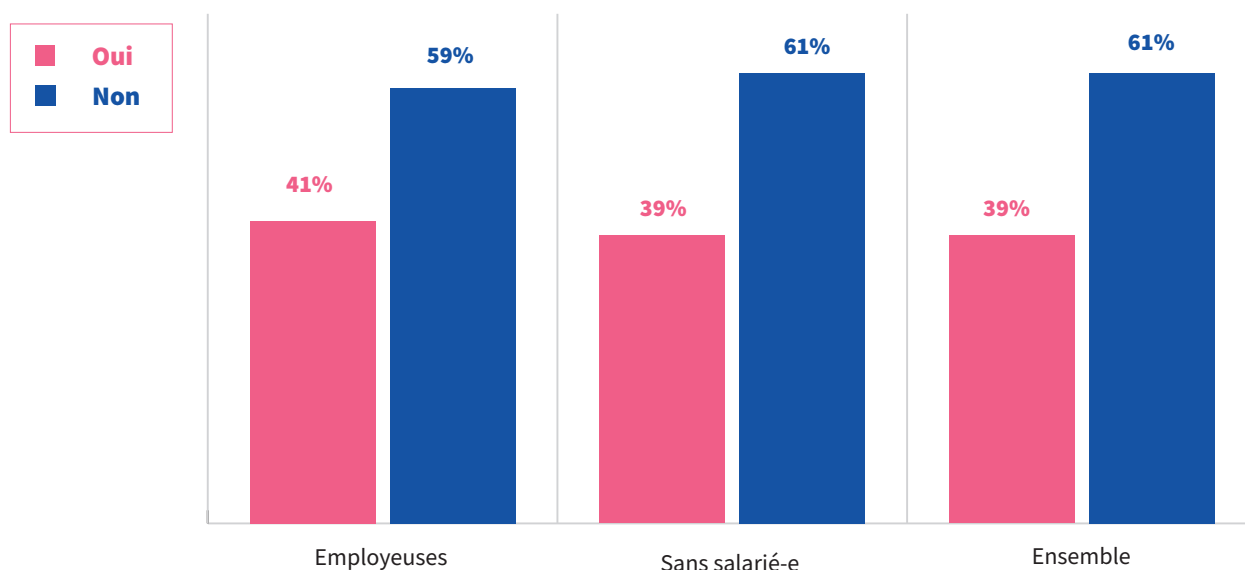
Tab 42 : Connaissance des services proposés par la ville selon le recours à l'emploi



66% des associations grenobloises ne connaissent pas le service d'appui à la vie associative de la ville. Parmi ses associations la majorité sont des associations sans salarié-e. Les principaux caractéristiques de 34% des

associations que connaissent le service d'appui à la vie associative de Grenoble sont : secteur humanitaire, social et santé et présidé par une femme.

Tab 43 : Fréquentation de la maison des associations selon le recours à l'emploi

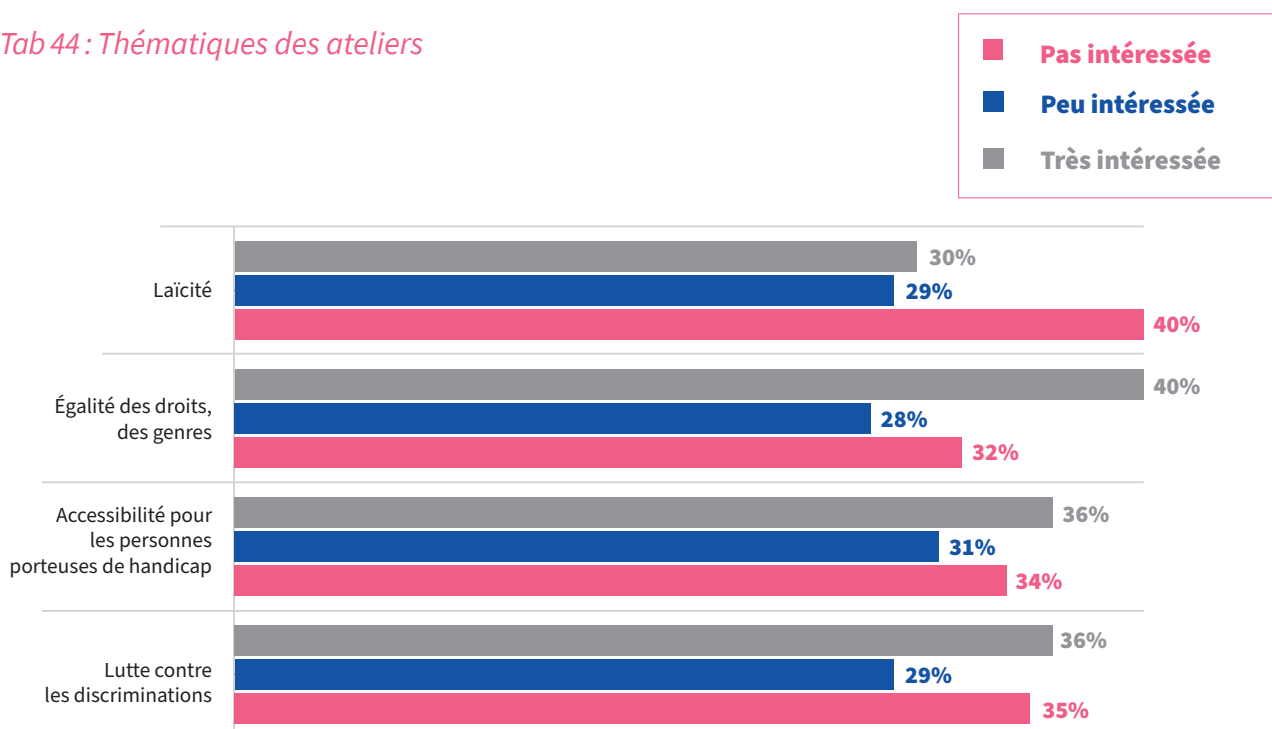


39% des associations fréquentent la MDA de Grenoble. Ses associations sont dans sa majorité nées avant 1950, présidées par une personne avec plus de 62 ans et connaissent le

service d'appui à la vie associative de Grenoble. Les secteurs les plus représentés sont : humanitaire, social, santé et défense des droits et des causes.

Les ateliers proposés par la Ville : thématiques et format

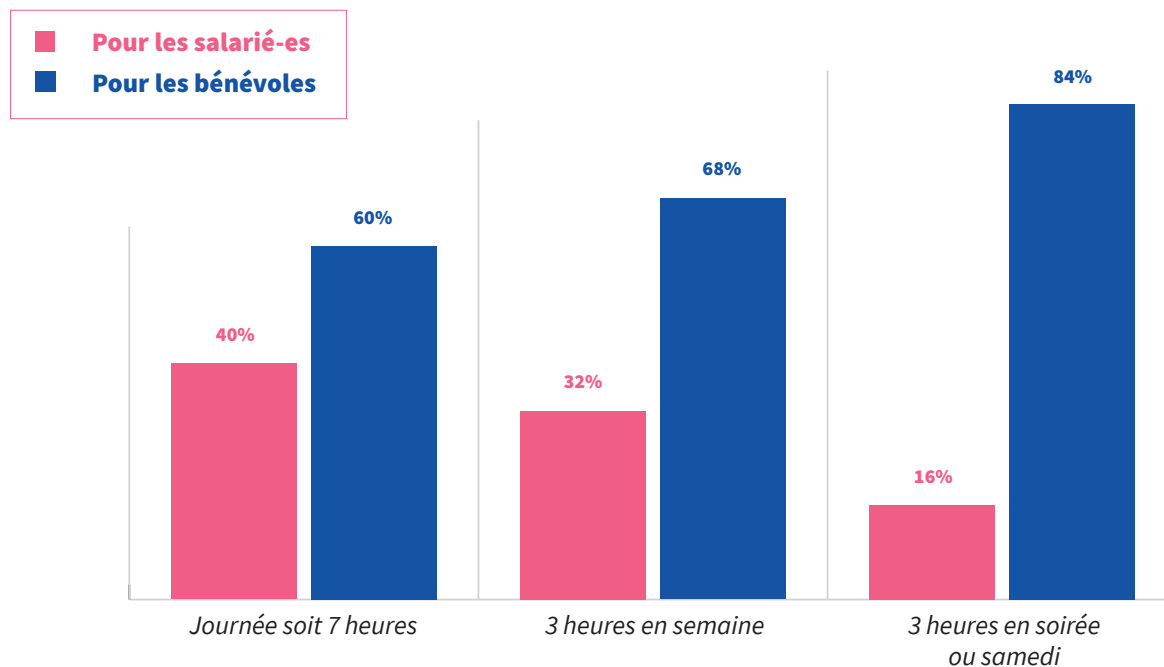
Tab 44 : Thématiques des ateliers



Les associations grenobloises semblent être plus intéressées par des ateliers autour de l'égalité des droits et de genres, 40%.

La thématique qui intéresse moins les associations est la laïcité, 40%.

Tab 45 : Le format des ateliers



84% des associations préfèrent les ateliers pour leurs bénévoles en soirée ou le samedi sous un format de 3 heures.

40% des associations préfèrent les ateliers pour leurs salariés en journée sous un format de 7 heures.

CONCLUSION :

Ce panorama permet de mesurer l'importance et la diversité de la vie associative à Grenoble. Présentes dans de multiples domaines, les associations sont des actrices essentielles de la vie du territoire. Elles contribuent à l'animation et à l'attractivité locale et sont des vecteurs essentiels du vivre ensemble et de la cohésion sociale. Le poids économique des associations en fait aussi un secteur important du dynamisme territorial.

Des besoins diversifiés s'expriment tant sur les moyens (locaux, financements...) que sur les moyens de retisser les liens avec les adhérents et les bénévoles. Ce rapport invite donc les différents acteurs concernés à se saisir de ces enjeux pour co-construire les réponses adaptées.

Outre les connaissances qu'il produit sur les réalités et les besoins du tissu associatif grenoblois, l'observatoire local de la vie associative est un outil de partage et d'interconnaissance. Ainsi, il ne saurait se résumer à une enquête et entend inscrire son action dans le long terme pour permettre d'entretenir un dialogue structuré entre les acteurs du fait associatif sur le territoire de Grenoble.

Annexes

Etat des lieux de la vie associative locale



Enquête menée par la Ville de Grenoble - 2023

Grenoble est un territoire d'un dynamisme associatif unique, riche, divers, complexe vecteur de lien social et d'innovations. Aujourd'hui les données relatives aux associations sont très disparates et tout particulièrement au niveau local. C'est pourquoi la Ville de Grenoble propose de vous associer à une dynamique collective d'interrogation de la vie associative avec **la mise en place d'un observatoire local de la vie associative**.

Cette démarche d'observation est essentielle pour construire des politiques publiques répondant aux besoins exprimés et en cohérence avec les spécificités de notre territoire.

L'observatoire démarre avec ce questionnaire qui va permettre de **dresser un portrait chiffré de la vie associative locale**. Il sera complété par une enquête qualitative, pendant ce printemps 2023.

A la suite de ce travail d'enquête, la Ville de Grenoble vous proposera à l'automne plusieurs temps pour discuter des premiers résultats de l'observatoire, ainsi que sur des thématiques spécifiques.

Pour assurer une transparence sur la démarche, vous trouverez l'ensemble des documents liés à l'observatoire sur cette page : <https://www.grenoble.fr/2914-observatoire-local-de-la-vie-associative.htm>

Vous êtes invité-es à **répondre à ce questionnaire JUSQU'AU 9 JUILLET 2023**, si votre association a des activités à Grenoble, quelle que soit son adresse de domiciliation (ou siège social). Nous préconisons de remplir un seul questionnaire par association. Ce questionnaire prendra une vingtaine de minutes.

Si vous rencontrez un problème pour le remplir, ou si vous avez une question en rapport avec ce questionnaire, vous pouvez contacter la personne en charge via l'adresse olva@grenoble.fr. Nous organiserons des temps collectifs pour remplir le questionnaire, dont les dates pourront vous être communiquées en envoyant un mail à olva@grenoble.fr.

La Ville de Grenoble traitera les informations fournies de façon confidentielle. Les données relevées ne serviront qu'à alimenter les réflexions de l'observatoire et ne seront communiquées à aucun tiers. Les résultats de l'enquête seront rendus publics et feront l'objet de restitutions organisées par la Ville de Grenoble.

Nous vous remercions à nouveau de votre participation.

Le profil de l'association

Nom de l'association

Adresse du siège

Code postal

Ville

Email

Téléphone

Buts-objet de
l'association

Quelle est l'année de création de l'association ?

Quel est le secteur d'activité de l'association ? Une réponse par colonne

Secteur	Principal	Secondaire
Action caritative et humanitaire : Aide aux personnes en difficulté, démunies, en situation d'urgence Solidarité internationale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Secourisme, sauvetage, protection civile, sécurité routière, sauvetage en mer ou en montagne		
Action sociale : Aide aux familles : information, orientation, prévention, accompagnement social, conseils... Etablissement social, médico-social : foyer - logement, EHPAD, ESAT, CHRS...		
Protection de l'enfance et de l'adolescence : établissement d'accueil, crèche, halte-garderie, prévention spécialisée... Centre social, Foyer de jeunes travailleurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Service d'aide ou de maintien à domicile : aide-ménagère, aide familiale...		
Santé : Information, orientation, prévention, aide concernant une maladie Soins infirmiers, paramédical à domicile, service médical d'urgence (SOS médecins, de garde...)		
Association de malades, de lutte contre une maladie, contre l'alcoolisme, association de familles de malades, de handicapés, de recherche, donneurs de sang, dons d'organes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Hôpital, clinique, centre avec hébergement, dispensaire, centre de soins, centre de santé, planning familial Education à la santé, intervention à l'hôpital		
Opinion, défense des droits et des causes : Défense d'une cause, d'un droit, défense des minorités, associations civiques		
Justice : médiation, prévention, permanence juridique, accès au droit, assistance juridique		
Associations de consommateur-trices, usager-ères, résident-es, locataires, copropriétaires, habitant-es, défense du cadre de vie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Association syndicale de salarié-es, syndicat professionnel		
Associations patriotiques, de militaires, de conscrits		
Associations de parents d'élèves		
Activités religieuses		
Loisirs : Club et regroupement autour d'une passion commune (jeux de cartes, jardinage, mécanique, animaux...) MJC, scoutisme, activités de plein air, sorties, visites, centre de loisirs		
Amicale, club du 3e âge, de jeunes, université populaire, foyer rural	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Association de jumelage, échanges, voyages, de personnes originaires d'un même pays		
Tourisme sociale : maison, camps, colonie de vacances, auberge de jeunesse		
Éducation, formation, insertion : Etablissement d'enseignement maternel, primaire, collège, lycée, établissement universitaire, grande école		
Activités éducatives (informatique, langue...), soutien scolaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Anciens élèves, Rotary, Lions club		
Association de recherche, y compris recherche médicale		
Insertion : SIAE, association d'insertion professionnelle, d'aide aux chômeurs, mission locale, régie de quartier		
Sports : Club sportif (un ou plusieurs sports), club omnisport, sport scolaire ou universitaire, arbitrage, clubs de supporters	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Chasse et pêche		
Culture : Club culturel (danse, musique, littérature, photographie, philatélie, marionnettes, chorale, arts plastiques, généalogie, histoire et archéologie...)		
Préservation du patrimoine et du patrimoine, musée, monument, langues et dialectes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Organisation ou accueil de spectacles vivants (musique, opéra, théâtre, concert, orchestre, ensemble instrumental, exploitation de salles de spectacle, organisation de tournées, autres)		
Cinéma, ciné-club, bibliothèque, médiathèque, radio, presse		
Défense des intérêts économiques et développement local : Défense d'intérêts économiques régionaux et locaux (syndicats d'initiatives, agences de développement économique, offices du tourisme)		
Transports collectifs, services urbains, aménagement urbain ou local	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Association à fonction économique, gestion d'une activité, mise en commun de moyens		
Maison des associations, regroupements ou fédérations d'associations		
Environnement : Associations de connaissance, d'éducation, de défense de la nature, de l'environnement, de l'écologie, du patrimoine naturel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

L'association a-t-elle pour but de : Une réponse par ligne

	Pas du tout	Plutôt pas	Plutôt	Tout à fait
Participer à une mission d'intérêt général, bénéfique pour la société	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Satisfaire les besoins de ses membres usager-ères	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Développer des actions de solidarité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Permettre à ses membres de se réunir autour d'une passion commune	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mobiliser sur une revendication spécifique, localisée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

L'association est-elle principalement active au niveau : *une seule réponse possible*

- Quartier Commune Intercommunalité Plusieurs communes
 Département Région National International

Merci de préciser dans quel(s) quartier(s) intervient l'association :

- Eaux-Clares nord, Berriat, Saint-Bruno, Europôle, Centre Gares, Arago, Jean-Macé, Martyrs, Presqu'île
- Hoche-Bonne-Condorcet-Championnet-Foch-Aigle-Libération-Centre-ville, Notre-Dame Mutualité, Ile-Verte, Saint-Laurent, Rive-Droite
- Eaux-Clares, Mistral-Drac, Rondeau-Libération, Foch-Aigle-Libération
- Alliés, Alpains, Beauvert, Reyniès, Capuche, Grands-Boulevards, Exposition Bajatière
- Abbaye, Jouhaux, Châtelet, Teisseire, Malherbe, Bajatière
- Géants, Baladins, Arlequin, La Bruyère, Village Olympique, Vigny-Musset
- Aucun quartier en particulier

L'association intervient-elle en Quartier de la Politique de la Ville (QPV) ? Oui Non

Si oui, lequel ou lesquels ?

- Alma, Très Cloîtres, Chenoise
- Teisseire, Abbaye, Jouhaux, Châtelet
- Mistral, Lys Rouge, Camine
- Villeneuve, Village Olympique

L'association est-elle membre ou adhérente d'une fédération, d'un réseau ou d'un groupement d'associations ?

Oui

Si oui, fait-elle partie :

- d'une fédération (départementale, régionale ou nationale)
- d'un réseau local ou national
- d'une maison des associations (ou office culturel ou sportif)
- d'un groupe ou réseau visant la mutualisation de moyens
- d'un groupe ou réseau visant le partage d'expérience, ou de la défense d'intérêts

Pour quelle(s) raison(s) appartenez-vous à ce réseau(x) ?

- Apport, échange d'informations
- Appui logistique, technique ou administratif
- Mutualisation de moyens (matériels, financiers, assurance...)
- Licences, accès aux compétitions...
- Aide à la coordination de démarches collectives, à la participation à des actions communes
- Représentation des intérêts de l'association
- Autre, précisez :

Non

Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

- Méconnaissance du fonctionnement
- Absence d'intérêt pour un fonctionnement en réseau
- Volonté de rester indépendant
- Coût de la cotisation

Absence de réseau correspondant à l'activité de l'association

Autre, précisez :

Lesquels ?

A quel public l'association s'adresse-t-elle ?

	Public principal <i>Un seul choix possible</i>	Public secondaire <i>Plusieurs choix possibles</i>
L'association s'adresse à tous type de public	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Enfants de moins de 3 ans	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Enfants de plus de 3 ans et adolescent-es (jusqu'à 16 ans)	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Jeunes (de 16 à 25 ans)	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Adultes (de 26 à 62 ans)	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Etudiant-es	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Personnes âgées (plus de 62 ans)	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Personnes dépendantes ou handicapées	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Personnes en situation de détresse ou d'urgence	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Personnes malades ou de santé fragile	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Personnes sans emploi ou au chômage	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Personnes victimes de discrimination	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Personnes dépendantes ou handicapées	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
Personnes en situation de détresse ou d'urgence	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>

Quel est le rythme de l'association (adhésion, programme d'activités) ?

- L'année civile (de janvier à décembre)
- L'année scolaire (de septembre à août)
- Autre rythme

Les membres de l'association

Combien l'association compte-t-elle d'adhérent-es en 2022 ?

- dont personnes morales (organisations)

Combien l'association compte-t-elle de bénévoles en 2022 ?

- bénévoles femmes
- bénévoles hommes
- bénévoles ne s'identifiant pas à un des deux genres précédents
- bénévoles régulier-ères
- bénévoles de moins de 25 ans
- bénévoles de plus de 62 ans

Combien d'heures de travail bénévole ont été effectuées pour l'association en 2022 ?

--

 heures

L'association propose-t-elle des missions ponctuelles en bénévolat ? Oui Non

Si oui, lesquelles ?

--

L'association manque-t-elle de bénévoles ?

Si oui, pour quel(s) type(s) de fonction ?

Plusieurs réponses possibles

- Membres du conseil d'administration ou du bureau
- Animation
- Communication
- Gestion, administration
- Techniques ou requérant des compétences ou qualifications particulières
- Aide ponctuelle (événement, intervention...)

Oui Non

Si oui, quelles sont les raisons de ce manque de bénévoles ?

Plusieurs réponses possibles

- Craintes des responsabilités
- Difficultés à dégager du temps pour s'engager
- Manque d'implication des bénévoles dans la durée
- Capacité de l'association à accueillir les bénévoles
- Membres « consommateur-trices » (qui souhaitent uniquement bénéficier d'une activité ou d'un service sans autre engagement)
- Autre, précisez :

--

Menez-vous des actions spécifiques pour recruter de nouveaux bénévoles et/ou renouveler vos membres ?

Oui Non

Si oui, lesquelles ?

--

Quel est le mode de gouvernance de l'association ? *Une seule réponse possible*

- Classique (Président-e, secrétaire, trésorier-ère avec un CA et/ou un bureau)
- Autre mode de gouvernance (co-présidence, collégial, collectif, direct...)

L'association dispose-t-elle :

- d'un Conseil d'administration (CA)
- d'un Bureau
- des commissions ou des groupes de travail spécifiques

En 2022, combien l'association compte-t-elle de membres :

- nombre de femmes
- nombre d'hommes
- nombre de personnes ne s'identifiant pas à un des deux genres précédents

au CA

au Bureau

Quelle est la fréquence des réunions :

Au Conseil d'administration ?

- Au moins une fois par mois
- Au moins une fois tous les 3 mois
- Au moins une fois tous les 6 mois
- Au moins une fois par an
- Moins d'une fois par an

Au Bureau ?

- Au moins une fois par mois
- Au moins une fois tous les 3 mois
- Au moins une fois tous les 6 mois
- Au moins une fois par an
- Moins d'une fois par an

Rencontrez-vous des difficultés à renouveler les membres du Conseil d'administration ou du Bureau ?

- Oui des difficultés importantes
- Oui des difficultés ponctuelles
- Non, pas de difficulté

Si oui, quelles sont les difficultés à renouveler le Conseil d'administration ou du Bureau ?

- Un manque de volonté des personnes, difficultés à s'engager (temps, craintes des responsabilités...)
- La capacité de l'association à intégrer les nouveaux-elles administrateur-trices ou membre du Bureau
- Le fonctionnement de l'association qui fait peur (difficultés économiques, fonction employeur...)
- Le mode d'organisation de l'association qui rebute (gouvernance verticale, floue...)
- Des incertitudes sur le projet de l'association (activités en évolution, projet à repenser...)

Autre, précisez :

--

Merci de préciser les caractéristiques des membres du bureau : *Merci de reporter les numéros correspondants pour chaque colonne*

	Genre 1. Femme 2. Homme 3. Autre	Age 1. Moins de 25 ans 2. De 26 à 62 ans 3. Plus de 62 ans	Statut d'activité 1. En activité 2. En retraite 3. En recherche d'emploi ou sans activité pro.	Temps pour l'association par semaine 1. Moins de 5 heures 2. De 5 à 10 heures 3. De 10 à 15 heures 4. Plus de 15 heures	Année de prise de fonction	Catégorie socio-professionnelle 1. Cadre, profession intellectuelle sup. 2. Profession intermédiaire 3. Employé-e 4. Agriculteur-trice, ouvrier-ère
Président-e (ou autre dénomination)						
Secrétaire (ou autre dénomination)						
Trésorier-e (ou autre dénomination)						

L'association a-t-elle accueilli un ou plusieurs volontaires (service civique, Service National Unique, volontaires internationaux...) en 2022 ?

Oui Non Non car je connais mal ce type de dispositifs

Si oui, combien ?

Les ressources de l'association

L'association a-t-elle eu recours en 2022 à l'emploi salarié, même de manière occasionnelle ? Oui Non

Si oui : Nombre de salarié-es rémunéré-es par l'association au 31 décembre 2022

Comment a évolué le nombre d'emploi de l'association en 2022 ? En baisse Stable En hausse

L'association a-t-elle recours un ou plusieurs intervenant-es extérieur-es rémunéré-es pour son fonctionnement ? *exemple : travailleurs indépendants, auto-entrepreneurs...* Oui Non

Si oui : Nombre d'heures de travail effectués par ce ou ces intervenant-es extérieur-es en 2022

Si l'association utilise régulièrement des locaux est-elle principalement : *Une seule réponse possible*

Propriétaire Locataire (payant) Hébergée à titre gratuit L'association n'utilise pas de locaux

Si l'association est locataire ou hébergée à titre gratuit, pouvez-vous indiquer qui est le propriétaire de ces locaux ?

La mairie Un organisme privé
 Une autre collectivité publique Un-e membre
 Une maison des associations

Quel était le montant total des comptes de l'association en 2022 ?

Moins de 1 000 € Entre 10 000 et 50 000 € Entre 200 000 et 500 000 €
 Entre 1 000 et 10 000 € Entre 50 000 € et 200 000 € Plus de 500 000 €

L'association bénéficie-t-elle de financements publics (subventions de la mairie, de l'État, ...) ?

Non, aucun financement public Oui, un seul financement public Oui, plusieurs financements publics

Si oui, quel part (en %) représente ces financements publics sur le total des ressources de l'association ?

Moins de 10% Entre 10% et 50% Entre 50% et 75% Plus de 75%

Si oui, quelle est l'origine des financements publics ?

Commune Intercommunalité Département Région
 Etat Organismes sociaux (CAF,...) Europe

Valorisez-vous les heures de bénévolat dans les comptes de l'association ? Oui Non

Si non, pour quelles raisons ?

Plusieurs réponses possibles

Temps que cela demande
 Trop compliqué à mesurer
 Méconnaissance de la manière de le valoriser
 Autre, précisez :

Les perspectives de l'association

En 2022, comment ont évolué les indicateurs suivants ?

	En forte baisse	En baisse	Stable	En hausse	En forte hausse
Nombre d'adhérent-es	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nombre de bénévoles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Montant des ressources financières	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Dans les prochaines années, comment anticipez-vous l'évolution des indicateurs suivants ?

	En forte baisse	En baisse	Stable	En hausse	En forte hausse
Nombre d'adhérent-es	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nombre de bénévoles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Montant des ressources financières	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

En ce qui concerne l'avenir de votre association, vous êtes :

- Très inquiet-e
 Inquiet-e
 Confiant-e
 Très confiant.e

Indiquez si ces éléments seraient susceptibles de renforcer la viabilité et le développement de l'association

Une réponse par ligne - Merci de renseigner chaque ligne	Pas important	Peu important	Important	Très important
Aide pour la gestion : Outils techniques, suivi d'activité, comptabilité...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Conseils juridiques, comptables et fiscaux : Sur les statuts de l'association, responsabilité des dirigeants, fiscalisation des activités...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aide dans l'organisation de l'association : Echange entre les membres, méthodes de prise de décision, outils de gouvernance, ...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aide pour le recrutement de bénévoles : Mise en réseau, plateforme d'offre de bénévolat...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Formations pour les bénévoles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Formations des salarié-es	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accompagnement dans le domaine de la communication	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Soutien dans l'appropriation des outils numériques : Informations, formations sur les outils existants...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mise en place d'animations pour les associations : Forum des associations, rencontres...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mise en place de coopérations inter-associatives	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Simplification des procédures administratives	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Rapidité du versement des aides publiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mise à disposition de locaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sécurité des financements dans le temps : Engagements pluriannuels	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aide pour la fonction employeur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aide à l'embauche de salariés : Aides financières, abaissement de charges...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Autre besoin :

Connaissez-vous les services de soutien aux associations proposés par Ville ?

- Oui Non

Fréquentez-vous la maison des associations ?

- Oui Non

Pour des temps d'atelier ou de sensibilisation, par quelles thématiques seriez-vous intéressé-es ?

	Pas intéressé-es	Peu intéressé-es	Très intéressé-és
Lutte contre les discriminations	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accessibilité pour les personnes porteuses de handicap	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Égalité des droits, des genres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Laïcité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre, précisez :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Quels formats de formation conviendraient le mieux ?

	Pour les salarié-es	Pour les bénévoles
1 journée soit 7 heures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 à 3 heures en semaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 à 3 heures en soirées ou le samedi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre, précisez :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si votre association a besoin de locaux pour quels usages et à quelle fréquence ?	Tous les jours	Plus d'une fois par semaine	Une fois par semaine	Plus d'une fois par mois	Une fois par mois	Une fois tous le trimestre	Une fois par an	Jamais
Un espace de travail (1 à 4 places)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une salle de réunion de 20 places	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une salle de réunion de 40 places ou plus	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une salle de plus de 100 places	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un espace modulable (entre 100 et 200 m ²)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un espace de travail permanent	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un espace extérieur modulable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une boîte aux lettres et une domiciliation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un espace d'exposition	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Du prêt de matériel pour l'organisation d'événements	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un service de photocopie et de reprographie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le stockage de matériel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre, préciser :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

L'association est-elle prête à mutualiser des moyens ? Oui Non

Si oui, quels moyens l'association souhaiterait-elle mutualiser ?

	Pas intéressée	Peu intéressée	Intéressée	Très intéressée	L'association mutualise déjà
Un espace de travail	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Du matériel, préciser :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Services (nettoyage, gardiennage, secrétariat, reprographie, autres)					
Une boîte aux lettres					
Un espace de stockage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un ou des emplois	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un centre de documentation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un espace collectif convivial	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

L'association souhaiterait-elle mutualiser d'autres moyens ?

Souhaitez-vous nous faire part d'autres éléments importants pour vous ?

Quel est votre rôle dans l'association ?

- Président-e ou administrateur-trice
 Bénévole
 Directeur-trice
 Salarié-e

Autre, préciser

Je souhaite être recontacté-e pour :

- recevoir les résultats de l'enquête
 être invité-e aux temps collectifs de restitution de l'enquête

Merci d'indiquer votre adresse email en première page.

Nous vous remercions de votre participation à cette enquête qui contribuera à mieux cartographier l'écosystème de la vie associative grenobloise.

Nous vous invitons à transmettre le questionnaire à votre réseau associatif ou à toute association ayant des activités à Grenoble. Plus les réponses seront nombreuses et plus l'observatoire rendra des résultats représentatifs et précis.

LA NOMENCLATURE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Nomenclature détaillée (11 secteurs)	Nomenclature agrégée (7 secteurs)
Action humanitaire	Humanitaire, social, santé
Action sociale	
Santé	
Défense des droits et des causes	Défense des droits et des causes
Environnement	
Loisirs	Loisirs
Éducation, formation, insertion	Éducation, formation, insertion
Sports	Sports
Culture	Culture
Défense des intérêts économiques	Activités économiques
Vie et développement local	

